

« C'est un point d'ancrage quand je cherche à comprendre. Il faut absolument protéger le travail qui se fait au *Devoir*. »

CHRISTINE BEAULIEU



La vérité, c'est que *Le Devoir* a besoin de vous.

jesoutiensLEDEVOIR.com

Donald Trump se dit victime de « la plus grande chasse aux sorcières » de l'histoire américaine Page B 9

www.ledevoir.com

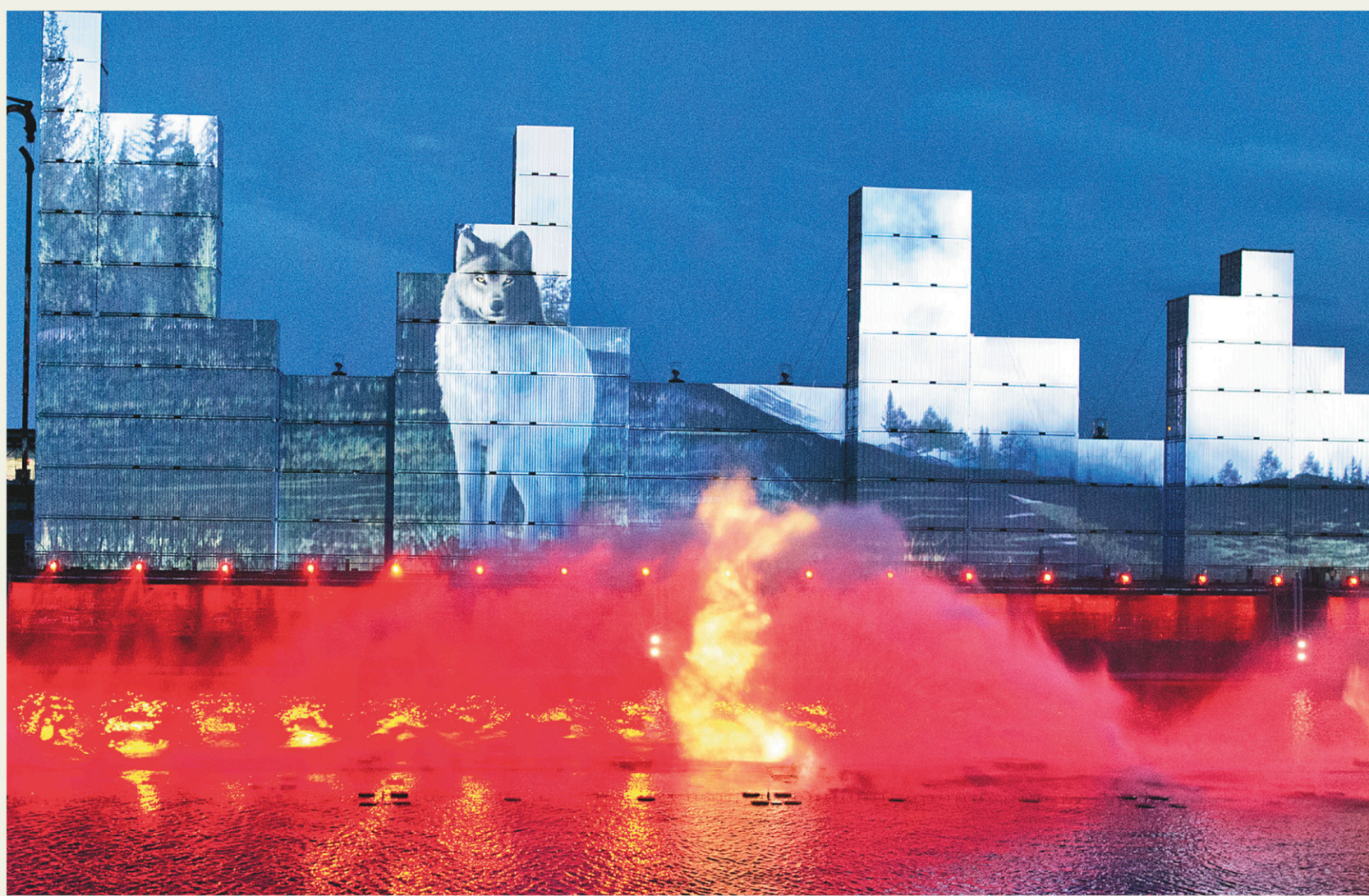
LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 111

LE DEVOIR, LE VENDREDI 19 MAI 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

375^E COUP D'ENVOI DU SPECTACLE MONTRÉAL AVUDO



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'histoire de Montréal s'est déployée à la tombée du jour jeudi dans le Vieux-Port, dans une fluidité aquatique. Ce récit poétique projeté sur des conteneurs et des murs d'eau en mouvement rend hommage au fleuve Saint-Laurent à l'occasion du 375^e anniversaire de la métropole. Le spectacle sera présenté gratuitement, sur réservation, jusqu'en septembre.

TAXE FÉDÉRALE SUR LE CARBONE

Le Québec est épargné

Ottawa pourrait toutefois imposer son plan après 2020 si l'effort québécois est alors insuffisant

HÉLÈNE BUZZETTI
MARIE VASTEL

Correspondantes parlementaires à Ottawa

Québec peut respirer un brin. Du moins jusqu'en 2020. Le gouvernement fédéral a dévoilé hier le fonctionnement de sa future taxe sur le carbone et confirmé du même souffle que le Québec, tout comme trois autres provinces, n'y serait pas soumis pour l'instant, parce que les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) qu'il prend sont suffisantes.

Le gouvernement de Justin Trudeau veut forcer les provinces à établir des mécanismes de réduction de leurs GES. Son plan dévoilé jeudi — des redevances sur les combustibles fossiles couplées à un système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions pour les grands émetteurs industriels — s'appliquera donc seulement aux provinces qui n'auront pas développé une recette locale suffisamment robuste. Des hauts fonctionnaires ont confirmé que seules la Colombie-Britannique et l'Alberta, qui appliquent toutes deux une taxe sur le carbone, sont sauvées, ainsi que l'Ontario et le Québec, où un système de plafonnement et d'échange d'émissions est en place. Rien n'exclut que les six autres mettent en œuvre ou bonifient leur plan d'ici 2018 pour éviter la taxe fédérale.

Trois autres provinces sont exemptées, et seule la Saskatchewan résiste à l'idée d'adopter une taxe carbone ou un marché d'émissions de GES

VOIR PAGE A 10 : CARBONE

Lire aussi : Quel sera l'impact pour les consommateurs ? Les détails du plan fédéral. Page A 3

APPROPRIATION CULTURELLE

Métissage, hommage ou pillage ?

MANON DUMAIS

Des Blancs coiffés de dreadlocks. Des lycéens pur camembert qui *chipe*nt. Des coiffes autochtones portées à Osheaga. Les exemples d'appropriation culturelle ne manquent pas depuis quelques années. Le dernier en date nous parvient du magazine *Write*, qui consacre son édition printanière aux écrivains autochtones, où Hal Niedzviecki affirme ne pas croire à ce concept apparu sur les campus américains.

Dans ce texte, Niedzviecki propose de créer un prix littéraire afin d'encourager les auteurs à écrire sur d'autres cultures que la leur. Sur Twitter, plusieurs ont soutenu les propos controversés de l'éditorialiste, qui a depuis démissionné, parmi lesquels Steve Ladurantaye, rédacteur en chef de l'émission *The National*. Bien qu'il ait livré ses excuses après avoir offert 100\$ pour ce prix, le diffuseur public anglais CBC a annoncé avoir temporairement écarté Ladurantaye, qui devra rencontrer des

communautés autochtones et ethniques.

Cette polémique ayant éclaté dans le milieu littéraire anglophone rappelle celle du *blackface* au Rideau vert en 2015, où un acteur blanc maquillé en noir incarnait P.K. Subban. « *Après qu'on a critiqué le blackface au Rideau vert, Denise Filiatrault a dit qu'on l'attaquait et qu'elle ne mettrait plus de personnages noirs dans ses spectacles* », poursuit madame Craft. « *Le fait*

VOIR PAGE A 10 : PILLAGE

AUJOURD'HUI



Zeitgeist · La mère de Québec solidaire. Françoise David, citoyenne, optimiste et inquiète. Page B 10



Avis légaux..... A 4
Décès..... B 6
Météo..... B 7
Mots croisés..... B 7
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 8

L'impossible promesse de l'ubiquité

Patrice Leconte se fait romancier pour mieux poursuivre son éloge du bonheur

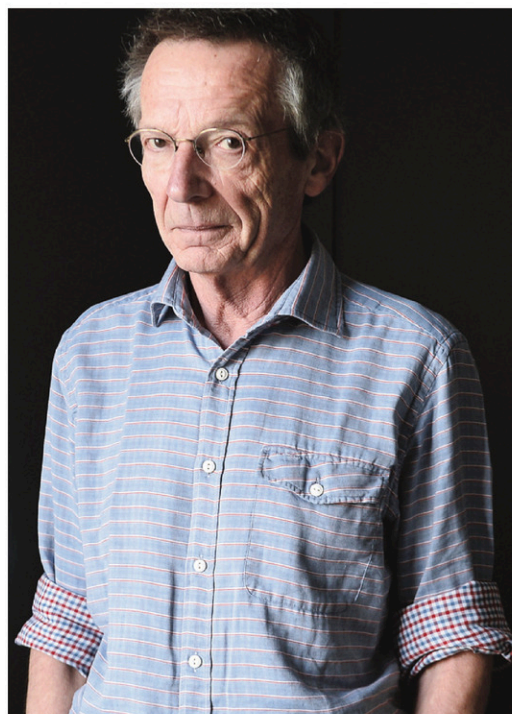
FABIEN DEGLISE

Peut-on être heureux à toujours désirer ce que l'on ne possède pas ou à être sans cesse ailleurs, par l'esprit ou par écran interposé, plutôt que dans l'instant présent ?

Depuis des années, le cinéaste Patrice Leconte se pose ces terribles questions et a décidé de se faire à nouveau romancier pour se rapprocher un peu d'une réponse.

Louis et l'Ubiq — c'est le titre du nouveau chapitre dans la vie de Patrice Leconte écrivain — expose la fable amusante d'un homme sans histoire qui va goûter au poison prévisible que peut être le don d'ubiquité. L'ensemble, un tantinet naïf, fait surtout l'éloge de la sagesse, seule capable, selon l'auteur, d'amener l'humain à localiser le bonheur là où souvent il ne pense pas aller le chercher.

« *Pour profiter de la vie, la véritable attitude à avoir, c'est celle du sage*, lance à l'au-



« Sur les terrasses, dans le métro, dans les rues, les gens sont toujours ailleurs que là où ils se trouvent »

Patrice Leconte

VOIR PAGE A 10 : LECONTE

BERTRAND GUAY AGENCE FRANCE-PRESSE

ACTUALITÉS

COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

Madeleine Meilleur sur la sellette

Les partis d'opposition crient à la nomination partisane

MÉLANIE MARQUIS
à Ottawa

Un café avec Katie Telford, une discussion avec Gerald Butts. La candidate de Justin Trudeau pour le poste de commissaire aux langues officielles est entrée en contact avec les deux plus proches collaborateurs du premier ministre pour leur signaler son intérêt avant le déclenchement du processus de nomination.

L'opposition considère que l'intégrité du processus de désignation «ouvert et fondé sur le mérite» du gouvernement libéral a été sérieusement entachée en raison des révélations faites par Madeleine Meilleur devant le Comité des langues officielles jeudi.

Les députés conservateurs et néodémocrates n'en attendaient probablement pas tant. Mais à force de talonner l'ancienne ministre libérale ontarienne, ils ont appris que cette dernière avait eu un accès privilégié à l'entourage du premier ministre qui l'a désignée commissaire.

Ainsi, M^{me} Meilleur a dévoilé avoir contacté son secrétaire principal, Gerald Butts, ainsi que sa chef de cabinet, Katie Telford — ces deux anciens de Queen's Park sont les plus influents du gouvernement Trudeau.

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Thomas Mulcair, n'en revenait pas. «C'est un processus opaque, factice, de consultation. [...] C'est ce qu'on a appris aujourd'hui», a-t-il lâché en mêlée de presse à sa sortie de la salle de réunion du parlement.

Échanges corsés

L'ancienne députée d'Ottawa-Vanier a trouvé cette entrée en scène pénible. «Je savais que ça n'allait pas être facile aujourd'hui, a-t-elle laissé tomber après sa comparution. C'est difficile [...] quand on remet en question mon intégrité.»

Les députés qui ont talonné la Franco-Ontarienne en comité ont affirmé à maintes reprises que leurs récriminations concernaient le processus de nomination et non les compétences et l'expérience de M^{me} Meilleur.

Mais la séance a donné lieu à des échanges corsés, notamment entre elle et un Thomas Mulcair incisif à souhait.

Lorsque ce dernier a soulevé sa proximité avec le Parti libéral du Canada (PLC) et ses contributions financières tant au parti que pour la course au leadership de Justin Trudeau, elle a riposté en disant qu'elle ne pouvait «effacer 13 ans de vie politique partisane».

«C'est justement ça, le problème, M^{me} Meilleur», lui a répliqué le leader, du tac au tac, soutenant que le premier ministre Trudeau a «fait une erreur» en la sélectionnant. «Vous n'avez pas cette distance critique, lui a balancé le chef. Vous êtes trop collée sur les libéraux.»



Madeleine Meilleur

Mélanie Joly

Avant son entrée aux

Communes, la ministre responsable du dossier des langues officielles, Mélanie Joly, avait insisté sur la compétence et l'expérience de la candidate retenue par Justin Trudeau et esquivé les questions sur les rouages du processus de nomination. «L'objectif du processus est de trouver la meilleure candidate. Nous l'avons trouvée, nous en sommes très fiers.»

Au bureau de Justin Trudeau, on a continué de défendre, jeudi après-midi, le processus ayant mené à la sélection de la libérale de longue date.

«Après de nombreuses évaluations, M^{me} Meilleur s'est révélée être la candidate la plus qualifiée pour cet important poste», a-t-il ajouté, confirmant dans un courriel subséquent que le gouvernement n'avait pas l'intention de retirer la nomination contestée.

La Presse canadienne



ADQPRODUCTIONS CC

Le drapeau tricolore des Patriotes a été créé en 1832 par le parti de Louis-Joseph Papineau.

Pas de drapeau des Patriotes au-dessus du parlement, dit Couillard

MARIE-MICHÈLE SIOU
DAVE NOËL
à Québec

Le drapeau des Patriotes ne flottera pas au-dessus de l'hôtel du Parlement lundi parce que le premier ministre, Philippe Couillard, en dénonce la récupération par les cercles indépendantistes.

«Le problème, c'est que, depuis quelques années [et] même quelques décennies, le mouvement indépendantiste essaie de récupérer cette rébellion en lui donnant une vertu séparatiste, ce qui n'a jamais été le cas», a-t-il déclaré jeudi, au Salon bleu.

Il justifiait ainsi sa décision de rejeter la proposition du Parti québécois (PQ), qui souhaitait que l'Assemblée nationale hisse le tricolore vert, blanc et rouge à l'occasion de la journée consacrée à la mémoire des patriotes de 1837 et 1838.

«Il s'agissait effectivement de l'union de gens qui habitaient sur notre territoire, de toutes les origines, parlant anglais et français, non pas pour sortir le Québec du Canada — à l'époque, c'était le Bas-Canada —, mais plutôt pour par-



DAVE NOËL LE DEVOIR

Coincidence, l'Union Jack du Royaume-Uni ondoyait jeudi au-dessus du parlement à l'occasion de la visite du haut-commissaire du Royaume-Uni.

ler de gouvernement responsable et démocratique», a-t-il ajouté.

Sa décision a froissé le PQ, qui n'a pourtant jamais hissé le drapeau des Patriotes au-dessus du parlement du temps où il formait le gouvernement. «Je n'aurais jamais pensé qu'un premier ministre libéral renonce à son patrimoine historique, alors que l'Assemblée nationale a régulièrement, sur ses mâts, les drapeaux de la Catalogne, de la Bavière, de l'Acadie, des LGBT», s'est désolé le chef Jean-François Lisée.

Coincidence: l'Union Jack du Royaume-Uni ondoyait jeudi au-

dessus du parlement à l'occasion de la visite du haut-commissaire du Royaume-Uni, Howard Ronald Drake.

C'est précisément pour quitter le giron britannique que les patriotes ont signé en 1838 une déclaration d'indépendance. Le tout premier article du document signé par Robert Nelson prévoit que le Bas-Canada soit absous «de toute allégeance à la Grande-Bretagne et que toute connexion politique entre cette puissance et le Bas-Canada cesse dès ce jour».

Un mouvement séparatiste?

Pour Jonathan Livernois, professeur adjoint au Département de littérature de l'Université Laval, il serait malhonnête d'assimiler les visées politiques des patriotes à celles des souverainistes d'aujourd'hui, qui évoluent évidemment plus dans le Bas-Canada du XIX^e siècle.

«De dire que ça n'a jamais été séparatiste, ça, c'est faux», a-t-il cependant précisé au sujet du mouvement patriote. «Le grand problème, c'est d'accoler nos catégories à cette époque. Mais on ne

peut pas dire ce qu'a dit Philippe Couillard.»

Affirmer que la rébellion des patriotes n'a «jamais» eu une vertu séparatiste, comme l'a fait le premier ministre, est aussi inexact selon Eric Bédard, historien et professeur à la TELUQ. «C'a été le cas durant une période relativement courte et une période aussi où le mouvement, il faut quand même le dire, s'est divisé sur cet enjeu-là», a-t-il rappelé.

Au départ, le mouvement patriote n'était pas «clairement séparatiste», a-t-il ajouté. C'est au lendemain des résolutions Russell de 1837, qui rejetaient les revendications des patriotes, que le mouvement s'est transformé pour en devenir un «d'affirmation, républicain, national», a fait valoir l'historien.

«C'est charrier de dire que les patriotes ne souhaitaient au fond que le gouvernement responsable [...] parce qu'ils voulaient faire élire le conseil législatif, ce qui était très audacieux à l'époque et tout à fait calqué sur le modèle américain», a aussi affirmé Eric Bédard.

Le Devoir

«C'est un processus opaque, factice, de consultation»

Thomas Mulcair, chef du NPD

Visites libres
CE DIMANCHE DE 14 H À 16 H

OUTREMONT

795 DUNLOP
Cottage Outremontais (1925), très bon état situé face au Parc Pratt, très lumineuse, fenestration sud-ouest, 4 chambres, bureau, 2 s/bains, s/eau, s/familiale et 2^e cuisine au s/sol. Terrasse à l'étage. 4 stationnements.
1 195 000\$ - MLS # 25516229
JAMES MORRIS
514-702-1110
courtier immobilier, gr. sutton - immobili inc.

533 DAVAAR
Lumineuse propriété, fenestration abondante. 4+1 CAC, 3+1 SDB. Hall d'entrée combiné au salon, s/manger et boudoir. Cuisine avec coin repas avec balcon pouvant être agrandi en terrasse. Plafonds cathédrales. Gar. +2 stat. ext.
1 189 000\$ - MLS # 17636501
JAMES MORRIS
514-702-1110
courtier immobilier, gr. sutton - immobili inc.

POUR ANNONCER DANS CETTE SECTION, VEUILLEZ COMMUNIQUER
LES PETITES ANNONCES AU 514 985-3322 / petitesannonces@ledevoir.com

OBJECTIF EMPLOI

Les organismes d'aide à l'emploi en manque de clients?

Les nouveaux demandeurs d'aide sociale seraient forcés d'utiliser leurs services

ISABELLE PORTER
à Québec

Le taux de chômage est si bas que les organismes d'aide à l'emploi manquent de demandeurs, a signalé le ministre de l'Emploi, François Blais, qui y voit une raison de plus pour aller de l'avant avec son programme Objectif emploi.

«Étant donné la bonne tenue de l'emploi au Québec, les organismes d'employabilité ont de plus en plus de difficulté à trouver des gens. Les gens se trouvent un travail sans eux», a déclaré M. Blais lors d'un point de presse jeudi. «Certains sont même inquiets. [...] Ils attendent avec intérêt la mise sur pied d'Objectif emploi parce qu'ils savent qu'on va pouvoir diriger des personnes vers eux.»

Objectif emploi vise à forcer les nouveaux demandeurs de l'aide sociale à entreprendre une démarche auprès d'un conseiller en emploi dans un organisme d'employabilité, les Carrefours jeunesse emploi (CJE) par exemple. On retrouve environ 400 organismes de ce genre au Québec.

Le programme Objectif emploi a été vivement dénoncé parce que les personnes qui refuseraient d'y participer pourraient perdre une partie de leur prestation. Jeudi encore, le Parti québécois, Québec solidaire et une coalition de groupes sociaux ont demandé au ministre de retirer les sanctions du programme.

Ils se sont par ailleurs montrés très étonnés par ses propos sur les organismes d'employabi-

lité. «Nous, c'est pas ce qu'on entend de leur part», a déclaré Yann Tremblay-Marcotte, du Front commun des personnes assistées sociales. «Ils sont complètement débordés.» Il a ajouté que les nouvelles ententes liant le ministère aux CJE allaient forcer ces derniers à servir en priorité les participants à Objectif emploi au risque de desservir d'autres clientèles.

Jointes en après-midi, des représentants des CJE pesaient bien leurs mots. «Les jeunes vont avoir le soutien nécessaire, et les CJE auront les ressources et les experts pour répondre», a fait valoir le directeur du Regroupement des CJE, Alexandre Soulières.

Les CJE ont conclu une «entente de services» sur cinq ans avec le gouvernement pour ga-

rant qu'un service sera offert aux participants à Objectif emploi. Le ministère vient de leur accorder une hausse budgétaire de 3,5 % pour y arriver.

Jeudi, le ministre n'était pas encore en mesure de dire quand le programme Objectif emploi entrerait en vigueur. Le ministère devrait par ailleurs «bientôt» dévoiler le règlement qui l'encadre. On saura alors à quelles conditions précises les nouveaux assistés sociaux doivent s'y soumettre pour éviter que leur chèque soit réduit.

Une fois le règlement rendu public, il fera l'objet de consultations publiques, ce qui reporte à quelques mois encore l'entrée en vigueur des changements.

Le Devoir

À LIRE DEMAIN

TEXTES
STÉPHANE BAILLARGEON
FRANÇOIS DESJARDINS
ISABELLE PARÉ

POUR LE TEXTE
ET LE CONTEXTE

LE DEVOIR

COSSIER

MONTRÉAL, VILLE INFLUENTE OU PAS ?

Petit centre économique, mais pôle créatif majeur, de quoi se chauffe vraiment Montréal ? Tour d'horizon d'une métropole remplie d'ambitions, tournée vers le XXI^e siècle.

ACTUALITÉS

Les dits et non-dits du 375^eCHRISTIAN RIOUX
à Paris

Le grand historien Marc Bloch est probablement celui qui a le mieux défini ce qui devait guider l'historien dans son rapport au présent. Ce résistant fusillé par la Gestapo, fondateur de la prestigieuse École des Annales, a toujours défendu l'importance pour l'historien de répondre aux exigences du monde dans lequel il vit. Pas plus que le physicien ou le linguiste, disait-il, l'historien ne saurait s'exclure du monde contemporain.

Mais cette affirmation s'accompagnait d'une mise en garde fondamentale. Pour Bloch, l'historien ne pouvait être utile à ses contemporains que s'il prenait ses distances d'avec son époque et parfois même d'avec « son propre moi ». Appliquer les critères d'aujourd'hui au monde d'hier, juger de l'histoire en fonction de la morale du jour, travestir les mots du passé pour leur faire dire la rectitude de notre époque, était selon lui le péché « le plus impardonnable ».

Convenons qu'au moment de célébrer le 375^e anniversaire de Montréal, ce « péché » est largement répandu. J'en avais pris conscience l'an dernier en interviewant une dizaine d'historiens français et québécois sur la fondation de Montréal. J'avais alors été étonné de notre insouciance ignorance des origines profondément mystiques de la métropole québécoise. Bien sûr, on mentionne ici et là Jeanne Mance et la « nouvelle Jérusalem », mais nous semblons le plus souvent incapables de caractériser cette foi, éminemment moderne pour l'époque, qui fut celle des fondateurs de Montréal.

On ne comprend rien à cette fondation si on oublie qu'elle fut l'œuvre de véritables mystiques issus de la Réforme catholique qui allait réévangéliser la France. Rien n'a plus façonné le Québec que cette œuvre de conversion qui gagna toute l'Europe mais qui prit en France des formes particulières. Dans ce mouvement, les femmes, les laïcs, les œuvres bénévoles et associatives occupèrent une place centrale. La Québécoise Dominique Deslandres voit d'ailleurs dans cet apostolat féminin « l'origine de tout le système social québécois ».

L'action de ces pionniers est à mille lieues des préjugés à la mode sur le supposé mépris des femmes et des autochtones qui aurait animé nos ancêtres. De tels jugements moralistes sont profondément antihistoriques. Au contraire, on peut chercher dans cette origine une des causes de la grande place que les femmes et l'apostolat laïque ont occupée, et occupent toujours, dans notre histoire. Sans oublier ce côté associatif et collectif qui ne se démentira jamais.



On comprend dès lors l'importance de Jeanne Mance. Inutile d'en faire la « cofondatrice » qu'elle n'a jamais été pour souligner son rôle central. Cette réinterprétation féministe de l'histoire relève elle aussi de l'idéologie. Soit on considère que la fondation d'une ville est d'abord un geste politique, il faut alors reconnaître que seul Maisonneuve détenait les pouvoirs régaliens lui permettant de fonder une ville et de la défendre en plein territoire autochtone. Soit on élargit cette vision à la sociologie et à l'économie, on doit alors dire, comme l'historien Paul-André Linteau (*Une histoire de Montréal, Boréal*), que cette œuvre fut celle de la Société Notre-Dame de Montréal conçue par Jérôme Le Royer de la Dauversière.

Cette « féminisation » après coup de l'histoire pour la repeindre au goût du jour illustre parfaitement cette perversion que décrit Marc Bloch et qui consiste à plaquer bêtement sur le passé les concepts et la morale d'aujourd'hui. Que cette morale soit féministe n'excuse rien.

Il en va de même de l'éloge délirant du multiculturalisme qui serait, dit-on, aux origines mêmes de la fondation de Montréal. La création de Montréal n'est pas plus « multiculturelle » que celle de Marseille ou de Dakar. Ce que l'on peut trouver à Montréal, certes, c'est un rapport particulier aux autochtones. Comme nous l'expliquait l'excellent historien Denys Delage, si Montréal est fondée en 1642, c'est grâce au traité conclu en 1603 avec le chef montagnais Anadabijou. Les Français ne survécurent sur ce continent à cette époque que parce qu'ils surent nouer des alliances et s'inscrire dans la géopolitique amérindienne qui réglait les rapports complexes entre les peuples qui habitaient déjà le continent.

On comprend dès lors tout le ridicule d'une affirmation comme celle de Denis Coderre, selon qui « nous sommes tous fils et filles d'immigrants ». L'immigration est un concept totalement inimaginable à l'époque des premiers Montréalais, à propos desquels son utilisation ne peut être qu'idéologique. Rappelons aussi que ces colons ne quittaient ni leur roi ni leur religion et qu'ils s'installaient dans ce qui allait devenir dès 1663 une province de la France. Pour le coup, ce multiculturalisme de pacotille qui colore toute la publicité de ce 375^e relève du plus bel ethnocentrisme. On se demande d'ailleurs en quoi Montréal serait plus multiculturelle que Manchester, Marseille ou Dakar. Et en quoi ce multiculturalisme serait si différent de celui qu'on trouve aujourd'hui dans n'importe quelle grande ville du monde.

Comme si l'ouverture à l'autre ne commençait pas par l'ouverture à ceux qui nous ont précédés.



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

La taxe carbone qui s'appliquera sur l'essence sera de 2,33 cents le litre en 2018. Elle grimpera jusqu'à 11,63 cents le litre en 2022.

TAXE SUR LE CARBONE

L'impact sur les consommateurs chiffré

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire
à Ottawa

Les conservateurs à la Chambre des communes brandissent depuis des mois le spectre de la taxe sur le carbone des libéraux de Justin Trudeau, prétendant qu'elle coûtera « des milliers de dollars aux familles ». En réalité, on savait seulement qu'elle serait de 10\$ la tonne en 2018 et atteindrait 50\$ en 2022, sans savoir comment ces montants se traduiraient dans la réalité. Le plan dévoilé hier par Ottawa permet de chiffrer l'impact sur le consommateur.

La taxe sur le carbone, que le gouvernement appelle pudiquement « *filet de sécurité fédéral sur la tarification du carbone* », prendra deux formes. Dans un premier temps, une redevance s'appliquera aux combustibles fossiles. Essence, diesel, kérosène, coke de pétrole, gaz naturel, butane, propane, charbon et autres produits similaires seront visés. Pour l'essence, par exemple, cette taxe équivalra à 2,33 cents le litre en 2018 et atteindra 11,63 cents le litre en 2022. Pour le gaz naturel, elle sera de 1,96 cent le mètre cube et augmentera à 9,79 cents cinq ans plus tard.

Selon des données de Statistique Canada datées de 2009, un automobiliste canadien consomme en moyenne 1500 litres d'essence par année. Cela se traduirait donc par un coût supplémentaire de 35\$ par année en 2018 et de 175\$ en 2022. Pour ceux qui chauffent leur demeure au gaz naturel, le ministère des Ressources naturelles a calculé en 2015 qu'il en faut en moyenne 2700 mètres cubes pour une maison de taille moyenne. Cela se traduirait

175 \$

C'est le montant qu'un automobiliste devra déboursier de plus en une année, en 2022, lorsque la taxe carbone sur l'essence sera de 11,63 cents le litre.

donc par un coût supplémentaire de 50\$ en 2018 et de 265\$ en 2022.

Le plan fédéral ne s'appliquera que dans les provinces ne s'étant pas dotées de leur propre plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre — d'où le concept de « *filet de sécurité* ». Aussi la redevance sur les combustibles fossiles sera prélevée en fonction du lieu d'utilisation de la matière. Ainsi, du pétrole extrait en Alberta sera taxé s'il est consommé au Manitoba (parce que cette dernière province n'a toujours pas de plan considéré comme valable par Ottawa), mais exempté s'il est consommé localement (parce qu'Ottawa reconnaît l'efficacité de la taxe albertaine sur le carbone). La redevance fédérale entrera en vigueur au plus tôt le printemps prochain.

Dans un second temps, Ottawa met en place un système de plafonds et d'échanges pour les grands émetteurs industriels, un « *grand* » émetteur étant défini comme une installation qui émet au moins 50 kilotonnes d'équivalent CO₂ par année (kt d'éq. CO₂). Ottawa établira des normes d'intensité d'émissions pour

chaque secteur industriel, c'est-à-dire un niveau maximal d'émissions polluantes par unité de production. Un émetteur qui dépassera cette norme devra « racheter sa faute » par l'un des trois moyens mis à sa disposition :

versement à Ottawa d'une pénalité financière équivalant au prix de la tonne de carbone en vigueur cette année-là;

achat de crédits d'émission auprès d'autres grands émetteurs ayant émis moins que la limite permise;

ou achat de crédits compensatoires, c'est-à-dire des crédits reconnus par Ottawa, mais émanant d'activités de réduction de la pollution en dehors du cadre réglementaire canadien, par exemple des activités à l'étranger.

Il est à noter que seules les entreprises soumises au système fédéral pourront échanger entre elles des crédits. Une usine située au Manitoba ne pourrait acheter des crédits auprès d'une entreprise du Québec, où prévaut un marché d'échange de droits d'émission depuis décembre 2013.

Les installations industrielles qui émettent moins que 50 kt éq. CO₂ pourront aussi se joindre au système fédéral si elles le désirent. Pourquoi le feraient-elles? Si leur performance est meilleure que la norme fédérale, elles pourraient ainsi monnayer leurs crédits. En outre, cela leur permettrait de réduire d'autant la redevance qu'elles devront payer (comme tous les émetteurs industriels) sur les combustibles qu'elles utilisent.

Ce système d'échanges entrera en vigueur en 2019.

Le Devoir

COMMISSION CHAMBERLAND

Le policier Djelidi a parlé à... Bonsoir les sportifs

Le SPVM avait planifié une filature du policier et du chroniqueur Patrick Lagacé

LIA LÉVESQUE

La liste des appels aux médias faits par le policier Fayçal Djelidi, qui a été remise pour obtenir une autorisation judiciaire, contient... un appel à l'émission *Bonsoir les sportifs* de Ron Fournier.

C'est ce qu'a révélé jeudi l'avocat Christian Leblanc, qui représente plusieurs médias, devant la Commission d'enquête sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques.

Pour étayer une demande de mandat devant un juge autorisateur à l'endroit du policier Djelidi, soupçonné d'abus de confiance, la division des affaires internes du Service de police de la Ville de Montréal avait énuméré plusieurs contacts que le policier avait eus avec des médias. Parmi eux on en trouvait un d'une douzaine de minutes, le 26 décembre 2015, avec Cogeco.

Or M^e Leblanc a affirmé à la commission qu'il avait vérifié l'heure de l'appel et le numéro de téléphone, qui serait celui de l'émission *Bonsoir les sportifs*, une tribune téléphonique pour

amateurs de sports.

L'enquêteur Normand Borduas, qui était aux affaires internes du SPVM et qui a témoigné pour une quatrième journée consécutive, jeudi, devant la commission, ignorait que cet appel avait été fait à cette émission de radio.

L'enquête a aussi permis de relever que le policier Djelidi et le chroniqueur Patrick Lagacé, de *La Presse*, par exemple, avaient eu 85 contacts en quelques mois, qu'il s'agisse d'appels ou de messages textes.

Prêt pour une filature

Les audiences de la commission ont aussi permis d'apprendre jeudi qu'en une occasion, le Service de police s'était préparé à placer des agents en filature pour écouter les échanges entre le chroniqueur Lagacé et le policier Djelidi dans un lieu public. Mais, finalement, il ne l'a pas fait, parce que la rencontre entre les deux hommes n'a pas eu lieu.

« On s'est préparés à le faire et la rencontre n'a pas eu lieu finalement. M. Lagacé ne s'est pas présenté », a rapporté l'enquêteur Borduas.

La technique décrite consiste à placer des agents d'infiltration dans un lieu public où une rencontre d'intérêt est censée avoir lieu et d'écouter ainsi ce que les deux personnes se disent.

Le policier Borduas enquêtait alors sur le policier Djelidi, le soupçonnant entre autres de couler des informations confidentielles aux médias. M. Lagacé était vu comme une personne utile à l'enquête, mais il n'était pas visé, a répété le témoin.

La commission d'enquête a déjà pris passablement de retard. Le témoignage de l'enquêteur Borduas, qui a pris fin jeudi en fin d'après-midi, en était à sa quatrième journée. Or il était censé ne durer qu'une journée et demie.

Le juge Jacques Chamberland, qui préside l'enquête, a commencé à entendre un deuxième témoin en toute fin de journée: Iad Hanna, un policier du SPVM qui a également travaillé aux affaires internes, parfois avec l'enquêteur Borduas. Il poursuivra son témoignage vendredi.

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Montréal

CONSULTATION PUBLIQUE Lutte au profilage racial et au profilage social

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et la Commission sur la sécurité publique invitent conjointement la population à participer à une consultation publique sur la lutte au profilage racial et au profilage social. Cette consultation permettra de rendre compte des actions posées par la Ville de Montréal, d'identifier les perspectives à envisager pour éliminer ces formes de profilage ainsi que la contribution de chacun pour atteindre cet objectif commun.

Cette démarche débutera par une présentation publique du Bilan général des actions de la Ville de Montréal pour lutter contre le profilage racial et le profilage social 2012-2016. Les citoyens et les groupes qui désirent participer à la consultation peuvent présenter un mémoire ou une opinion à la Commission conjointe lors d'une des assemblées publiques prévues à cet effet. Voici le calendrier des assemblées publiques :

PARTIE 1 – SEANCE D'INFORMATION : PRESENTATION ET PERIODE DE QUESTIONS

LUNDI 29 MAI 2017, A 19 H

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes et d'établissements qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

PARTIE 2 – AUDITION DES MEMOIRES ET OPINIONS

MARDI 30 JUIN 2017, DE 13 H A 16 H

MERCREDI 21 JUIN 2017, DE 13 H A 17 H, (Si le nombre d'inscriptions le requiert)

JEUDI 22 JUIN 2017, DE 19 H A 22 H, (Si le nombre d'inscriptions le requiert)

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques sont priées de s'inscrire en ligne au plus tard le jeudi 1^{er} juin 2017, à 17 h sur le site des commissions : ville.montreal.qc.ca/commissions

Les personnes qui préfèrent faire part de leur opinion par courriel sont invitées à le faire à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca

Tous les mémoires devront parvenir au plus tard le vendredi 16 juin 2017 à 13 h.

PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

Au terme de l'exercice, les Commissions adopteront publiquement leurs recommandations. La date de cette séance sera rendue publique ultérieurement.

Lieu : Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars www.stm.info

Accessibilité

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (510, rue Gosford). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de synchroniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, en communiquant avec le Service du greffe cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et sur le site Internet des commissions : ville.montreal.qc.ca/commissions.

Renseignements :

Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal, QC H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur par tout moyen permettant d'établir son expédition et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION	NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Au Vieux Farfadet Inc. AU VIEUX FARFADET 1345, rue Fleury Est Montréal (Québec) H2C 1R4 Dossier : 4147-872	Permis additionnel 1 Bar sur terrasse	1345, rue Fleury Est Montréal (Québec) H2C 1R4	9350-5675 Québec inc. RESTAURANT L'ANECODOTE 801, rue Rachel Est Montréal (Québec) H2J 2H7 Dossier : 799-270	1 Restaurant pour vendre Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre sur terrasse (suite à une cession)	801, rue Rachel Est Montréal (Québec) H2J 2H7
9353-9211 Québec Inc. HOLLYWOOD STYLE CAFE 4523, rue Bélanger Montréal (Québec) H1T 1B7 Dossier : 2742-344	2 Bars dont 1 sur terrasse (suite à une cession)	4523, rue Bélanger Montréal (Québec) H1T 1B7	9282-9191 Québec inc. RESTAURANT SORCHÉ ROUGE 1448, rue Saint-Mathieu Montréal (Québec) H3H 2H9 Dossier : 376-285	2 Restaurants pour vendre	1448, rue Saint-Mathieu Montréal (Québec) H3H 2H9
9196-8669 Québec Inc. LE RENDEZ-VOUS DU THÉ 1348, rue Fleury Est Montréal (Québec) H2C 1R3 Dossier : 2182-798	Permis additionnel 1 Bar sur terrasse sur domaine public	1348, rue Fleury Est Montréal (Québec) H2C 1R3	9354-8295 Québec Inc. RESTAURANT LA DO 1399, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H1A 1T8 Dossier : 293-142	1 Restaurant pour servir	1399, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H1A 1T8
9310-6508 Québec Inc. RESTAURANT OTTO 1441, rue Saint-Mathieu Montréal (Québec) H3H 2M4 Dossier : 2051-845	Permis additionnel de 1 Restaurant pour vendre sur terrasse	1441, rue Saint-Mathieu Montréal (Québec) H3H 2M4	La Cuisine Collective Hochelega-Maisonneuve LA CUISINE COLLECTIVE HOCHÉLAGA-MAISONNEUVE 1601, avenue de Lorimer Montréal (Québec) H2K 4M5 Dossier : 272-732	1 Restaurant pour vendre 1 Bar sur terrasse	1601, avenue de Lorimer Montréal (Québec) H2K 4M5
9167-9134 Québec inc. RESTAURANT GANADARA 1900, rue Sainte-Catherine Ouest Montréal (Québec) H3H 1M4 Dossier : 1367-218	Changement de catégorie de 1 Restaurant pour vendre à 1 Bar	1900, rue Sainte-Catherine Ouest Montréal (Québec) H3H 1M4	10136042 Canada inc. RVU 1468, rue Peel Montréal (Québec) H3A 1S8 Dossier : 4584-470	1 Restaurant pour servir	1468, rue Peel Montréal (Québec) H3A 1S8
Bar et Grillade L'Atmosphère inc. BAR ET GRILLADE L'ATMOSPHÈRE 2056, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2X 3K7 Dossier : 1331-461	2 Bars dont 1 sur terrasse (suite à une cession)	2056, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2X 3K7	9356-2361 Québec Inc. LA GRANDE ROUE DE MONTRÉAL Île Bonsecours Montréal (Québec) H2Y 2E2 Dossier : 4561-692	1 Bar dans 1 Amphithéâtre pour vendre avec consommation dans les gradins	Île Bonsecours Montréal (Québec) H2Y 2E2
Société en commandite Monville HOTEL MONVILLE 1037, rue de Bleury Montréal (Québec) H2Z 1M7 Dossier : 1287-614	1 Bar avec exploitation exclusive de mini-bar	1037, rue de Bleury Montréal (Québec) H2Z 1M7	9355-5639 Québec Inc. GASTON RESTAURANT APPORTEZ VOTRE VIN 2666, rue Masson Montréal (Québec) H2Y 2T1 Dossier : 4555-272	1 Restaurant pour vendre terrasse sur domaine public	2666, rue Masson Montréal (Québec) H2Y 2T1
9354-0896 Québec Inc. LES PRODUITS D'ALIMENTATION MOTTA 303, avenue Mozart Est Montréal (Québec) H2S 1B5 Dossier : 1185-933	1 Restaurant pour vendre avec autorisation de spectacles sans nudité	303, avenue Mozart Est Montréal (Québec) H2S 1B5	9353-2604 Québec Inc. BODEGA MONTRÉAL 5-420, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H2Y 1V3 Dossier : 881-524	2 Restaurants pour vendre Changement de catégorie de 1 Bar sur terrasse à 1 Restaurant pour vendre sur terrasse (suite à une cession) (demande amendée)	5-420, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H2Y 1V3
9287-6630 Québec Inc. RESTO-BAR DO RÉ MI 2733, rue de Salaberry Montréal (Québec) H3M 1L4 Dossier : 995-654	Permis additionnel 1 Bar sur terrasse	2733, rue de Salaberry Montréal (Québec) H3M 1L4	4175174 Canada Inc. KABOCHA 3627, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 2V5 Dossier : 876-342	Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre sur domaine public	3627, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 2V5

Québec

La suite des avis se trouve en page B 8

APPEL D'OFFRES

Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles Montréal

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ÉTUDES TECHNIQUES

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h à la date ci-dessous mentionnée, à la réception de la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame, Montréal (Québec) H1B 2Z1, pour :

Appel d'offres : PRO-PARC17-07-CC

Descriptif : Contrat-Cadre – Services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie pour une durée de 18 mois

Date d'ouverture : Le mercredi 7 juin 2017

Dépôt de garantie : N/A

Renseignements : Valérie Bouré, valerie.boure@ville.montreal.qc.ca

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

DOCUMENTS Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter de la publication du présent avis.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 11 h, le mercredi 7 juin 2017, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1. La Maison du citoyen est ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 19 mai 2017

Le secrétaire d'arrondissement
M^r Alain Roy, LL.M., OMA, avocat

APPEL D'OFFRES

Rivière-des-Prairies Pointe-aux-Trembles Montréal

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ÉTUDES TECHNIQUES

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h à la date ci-dessous mentionnée, à la réception de la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame, Montréal (Québec) H1B 2Z1, pour :

Appel d'offres : RP-16-PARC-52

Descriptif : Parc du Chevalier-Cuivré – Réfection et éclairage d'un sentier

Date d'ouverture : Le mercredi 7 juin 2017

Dépôt de garantie : 10% du montant de la soumission

Renseignements : Patricia Boucher, patricia.boucher@ville.montreal.qc.ca

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

DOCUMENTS Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter de la publication du présent avis.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 11 h, le mercredi 7 juin 2017, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1. La Maison du citoyen est ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 19 mai 2017

Le secrétaire d'arrondissement
M^r Alain Roy, LL.M., OMA, avocat

APPEL D'OFFRES

Ahuntsic-Cartierville Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h à la date ci-dessous, au bureau d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à l'attention du secrétaire d'arrondissement, 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, H2N 2H8, pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : S-AC-2017-013

Descriptif : Reconstruction des sections de trottoirs et de bordures à 0 m requis, sur diverses rues de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Date d'ouverture : 6 juin 2017

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission (par cautionnement, chèque visé ou garantie bancaire)

Renseignements : Guy Joncas, ingénieur guy.joncas@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 mai 2017.

Visites supervisées des lieux : ☑ S.O. ou ☐ Oui, obligatoire.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du cahier des charges.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau de l'arrondissement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

DONNÉ à Montréal, ce dix-neuvième jour de mai deux mille dix-sept.

M^{re} Sylvie Parent

Secrétaire d'arrondissement substitut
Chef de division greffe, performance et informatique

Appel d'offres public

Ahuntsic-Cartierville Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h, à la date ci-dessous, à la mairie de l'arrondissement située au 6854, rue Sherbrooke Est, Montréal, pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 2017-023

Travaux d'éclairage architectural pour le viaduc ferroviaire de la rue Ontario

Date d'ouverture : Lundi 5 juin 2017 à 14 h.

Renseignements : Madame Janique Alexandre, architecte paysagiste, au 514 872-8696

Dépôt de garantie de soumission : 10 % de la valeur de la soumission.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 mai 2017.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la mairie de l'arrondissement située au 6854, rue Sherbrooke Est, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

FAIT À MONTRÉAL, CE 19^e JOUR DE MAI 2017

Le secrétaire d'arrondissement,
Monsieur Magella Rioux

Appel d'offres public

L'Île-Bizard Sainte-Geneviève Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 10 h 30, le 6 juin 2017, à la Direction du greffe de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, 350, montée de l'Église, L'Île-Bizard.

Catégorie : Exécution de travaux

Appel d'offres : 2017-01-R

Descriptif : Aménagement des plantations de 15 espaces verts

Date d'ouverture : Le 6 juin 2017

Documents : Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par SEAO.

Renseignements : ibsg.seao@ville.montreal.qc.ca

Pour être considérée, chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et porter l'identification indiquée dans les instructions aux soumissionnaires. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la Direction des travaux publics, ingénierie et aménagement urbain de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, 350A, montée de l'Église, L'Île-Bizard, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal (arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le 19 mai 2017

Le secrétaire d'arrondissement substitut,
Edwige Noza

APPEL D'OFFRES

Ahuntsic-Cartierville Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h 15 à la date ci-dessous, au bureau d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à l'attention du secrétaire d'arrondissement, 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, H2N 2H8, pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : S-AC-2017-014

Descriptif : Reconstruction des sections de trottoirs et de bordures à 0 m requis, sur diverses rues de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Date d'ouverture : 6 juin 2017

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission (par cautionnement, chèque visé ou garantie bancaire)

Renseignements : Guy Joncas, ingénieur guy.joncas@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 mai 2017.

Visites supervisées des lieux : ☑ S.O. ou ☐ Oui, obligatoire.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du cahier des charges.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau de l'arrondissement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

DONNÉ à Montréal, ce dix-neuvième jour de mai deux mille dix-sept.

M^{re} Sylvie Parent

Secrétaire d'arrondissement substitut

Chef de division greffe, performance et informatique

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de rédacteur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du **lundi** :

Réservations avant **11 h le vendredi**

Publications du **mardi** :

Réservations avant **15 h le vendredi**

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(C.C.Q., art. 795)

Prenez

ACTUALITÉS

ÉDUCATION

Classes multiâges, professeurs multitâches

Les groupes d'élèves de différents niveaux compliquent le travail des enseignants

MARCO FORTIER

Les enseignants n'en peuvent plus qu'on alourdisse leurs tâches: le syndicat de professeurs de Montréal qui bloque le renouvellement de classes regroupant des élèves de trois groupes d'âge, dans une école alternative du quartier Rosemont, veut envoyer un message aux gestionnaires de l'éducation.

Selon ce que *Le Devoir* a appris de plusieurs sources, l'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal cherche à attirer l'attention de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) sur l'alourdissement des tâches des enseignants.

La stratégie du syndicat suscite la colère des enseignants, de la direction et des parents d'élèves de l'école alternative Rose-des-Vents, qui fonctionne depuis 30 ans avec des classes multiâges: les groupes sont formés d'élèves de première, deuxième et troisième années, puis d'élèves de quatrième, cinquième et sixième années.

L'Alliance refuse de renouveler son accord permettant de poursuivre cette façon de faire hors norme pour la rentrée de l'automne prochain. Le syndicat a empêché l'an dernier une autre école alternative, Le Vitrail, de créer des classes semblables formées d'élèves de trois niveaux. L'Alliance cherche ainsi à «protéger l'école publique».

L'Alliance des professeurs a raison: ce type de classe alourdit la tâche des enseignants. «Il

«Ça fonctionne très bien pour nous depuis 30 ans. C'est un modèle qui convient à notre école.»

Claudia Aubry, qui supervise une classe de niveau 4, 5 et 6e années

faut reconnaître qu'il y a une complexité accrue pour les enseignants», explique Stéphane Allaire, professeur en pratiques éducatives à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

Une étude du ministère de l'Éducation du Manitoba, qui recense 57 rapports nord-américains sur le sujet, est arrivée en 2003 aux mêmes conclusions (toujours valides aujourd'hui, selon des experts): «Les classes multiâges nécessitent davantage de temps de planification que les classes ordinaires. Une préparation insuffisante peut avoir un impact sur le succès du programme.»

Un modèle différent

La plupart du temps, des écoles créent des classes formées d'élèves de plusieurs niveaux en raison d'un surplus ou d'un manque d'élèves. Mais dans des écoles alternatives

comme Rose-des-Vents, les classes à trois niveaux sont la raison d'être du projet éducatif, explique Marc-Antoine Mauzerolle, directeur de l'école.

«Ça fonctionne très bien pour nous depuis 30 ans. C'est un modèle qui convient à notre école, mais on peut comprendre que d'autres préfèrent les classes traditionnelles», dit-il. «Les enseignants sont contents et les enfants rentrent ici avec le sourire», précise Claudia Aubry, qui supervise une classe de niveau 4, 5 et 6e années.

Le Devoir a rencontré une demi-douzaine d'enseignants dans un local de l'école Rose-des-Vents. Certains ont des enfants qui fréquentent l'établissement. Ils ne tarissent pas d'éloges envers ce modèle différent des classes ordinaires: les grands aident les petits. Les plus vieux se responsabilisent en aidant les plus jeunes. Professeurs et élèves apprennent à se connaître en restant dans la même classe durant trois années.

Bref, ici, tout le monde est content. Les gens de Rose-des-Vents digèrent mal que le syndicat livre une bataille politique en bloquant leur modèle qui fait le bonheur de tous ici.

Bon pour les enfants

Les recherches universitaires menées sur le sujet confirment que les enfants peuvent sortir gagnants de ce modèle.

«Dans l'ensemble, au chapitre de la réussite, il n'y a pas vraiment de différence importante»,

dit Stéphane Allaire. Meilleur sentiment d'appartenance, plus grande implication des parents, socialisation plus facile: les classes multiâges comportent des bienfaits, souligne le professeur.

Ces classes inusitées sont davantage répandues en milieu rural, où de petites écoles survivent avec des populations en déclin, explique Stéphane Allaire. «J'ai déjà vu une classe à cinq niveaux», dit ce spécialiste des classes multiâges.

Stéphane Allaire et son équipe travaillent depuis une vingtaine d'années à trouver des stratégies pouvant aider les professeurs à gérer leurs classes multiâges. Un des trucs du métier consiste à enseigner les éléments communs aux différents âges des élèves. Tous les élèves apprennent la même chose, mais les élèves plus vieux sont évalués de façon plus stricte.

Les enseignants doivent trouver une façon de se libérer pour aider les enfants qui ont besoin de plus de temps — c'est pourquoi les élèves et même leurs parents peuvent aider le professeur en classe.

Le défi est plus important dans les classes formées d'élèves de première, deuxième et troisième années: les enfants de première année apprennent à lire, à écrire et à compter, tandis que les élèves de troisième année sont déjà avancés, remarque Stéphane Allaire.

Le Devoir

McGill: protestation contre le traitement réservé à Andrew Potter

À la suite du tollé déclenché par son article dans le *Maclean's*, l'ancien directeur de l'Institut d'études canadiennes de l'Université McGill n'aurait eu d'autre choix que de démissionner s'il voulait conserver son poste de professeur. C'est du moins ce qu'affirme Kenneth Whyte, qui démissionne de sa fonction de membre du conseil d'administration de cet institut en guise de protestation. «Je ne veux pas faire partie de ce traitement injuste réservé à Andrew Potter», a indiqué celui-ci au *Devoir*. La principale et vice-chancière Suzanne Fortier aurait exercé de la pression sur le journaliste et professeur, préférant ignorer d'autres solutions, selon M. Whyte. L'Université McGill a de son côté réitéré que M. Potter avait pris la décision de remettre sa démission après des discussions avec «divers membres de la communauté mcgilloise, dont la principale».

Le Devoir

Croix-Rouge: 4 millions aux sinistrés des inondations

Ottawa — La Croix-Rouge canadienne annonce que 4 millions issus du fonds consacré aux inondations printanières seront distribués aux personnes touchées, soit plus de la moitié des dons amassés jusqu'à maintenant. Dans un communiqué publié jeudi, l'organisme précise que ce montant comprend 3 millions à être consentis à plus de 5200 familles du Québec et 1 million à environ 1600 familles de l'Ontario. Dès le début de la semaine prochaine, les familles admissibles inscrites auprès de la Croix-Rouge commenceront à recevoir 600\$ par virement électronique.

La Presse canadienne

Ariane Mignolet devient commissaire à l'éthique

Québec — L'Assemblée nationale a finalement choisi jeudi un nouveau commissaire à l'éthique et à la déontologie pour succéder à Jacques Saint-Laurent. Il s'agit d'Ariane Mignolet, la directrice des affaires juridiques de l'Assemblée nationale. Tous les parlementaires ont voté pour la nomination de M^{me} Mignolet, sauf le député indépendant de Groulx, Claude Surprenant, qui s'est abstenu. Jacques Saint-Laurent a été le premier à occuper cette fonction.

La Presse canadienne



Au volant d'une Honda Accord, le chauffard est arrivé à vive allure sur le trottoir de la 7^e avenue, et a renversé des piétons sur un peu plus de trois pâtés de maisons.

Panique à Times Square

Un ex-militaire américain fonce dans la foule avec sa voiture: un mort et vingt-deux piétons blessés

CATHERINE TRIOMPHE à New York

Un ex-militaire américain, avec un casier judiciaire mais apparemment sans motivation terroriste, a renversé 23 piétons à Times Square jeudi à New York, faisant un mort et plusieurs blessés graves sur l'une des places les plus fréquentées au monde.

«Sur la base de l'information dont nous disposons pour l'instant, il n'y a aucune indication qu'il s'agissait d'un acte de terrorisme», a déclaré le maire de New York, Bill de Blasio, sur place, visiblement soucieux de rassurer New-Yorkais et touristes dans un contexte de multiples attentats à la voiture-bélier en Europe.

«L'enquête se poursuit», a-t-il cependant souligné, et les autorités «ont renforcé la présence policière à certains endroits clés» de cette métropole de 8,5 millions d'habitants, a-t-il ajouté.

Times Square, avec ses théâtres, ses magasins et ses immenses panneaux lumineux, est l'une des attractions à ne pas manquer pour les dizaines de millions de touristes qui visitent chaque année le poumon économique américain. Le maire a rappelé que la présence policière y avait été renforcée ces dernières années.

Le dernier attentat à New York remonte à la mi-septembre 2016, lorsqu'un jeune Américain d'origine afghane avait placé une mini-bombe dans

une poubelle. L'attentat avait fait 31 blessés légers.

Tuée sur le coup

L'incident est survenu juste avant midi, alors que débutait la pause déjeuner pour les nombreux travailleurs des immeubles de bureaux aux alentours.

Une Honda Accord couleur bordeaux est arrivée à vive allure sur le trottoir de la 7^e Avenue, et a renversé des piétons sur un peu plus de trois pâtés de maisons, de la 42^e à la 45^e Rue.

Une femme de 18 ans a été tuée sur le coup, et au moins 7 des 22 blessés hospitalisés — parmi lesquels figure sa sœur de 13 ans — sont dans un état grave, ont indiqué les autorités. Elles n'ont donné aucun détail sur leur identité ou leur nationalité dans l'immédiat.

Un photographe de l'AFP, qui se trouvait tout près du lieu de l'accident, a vu la berline déborder à toute allure. «Il y avait des gens par terre [...] des gens qui pleuraient», a-t-il indiqué.

«On aurait dit qu'il essayait de renverser tout le monde», a raconté Annie Donahy, une Anglaise témoin de la scène.

«Il y avait des gens sur le capot, qui volaient sur les côtés, et la fille qui marchait devant moi avant que je traverse la rue était comme un tas à terre. Elle était clairement morte, tout ça s'est passé si vite», a-t-elle ajouté.

La berline s'est arrêtée après avoir percuté un poteau de signalisation et a pris feu.

Le conducteur, interpellé après que sa voiture eut heurté des feux de signalisation, a été identifié comme étant Richard Rojas. Le maire a précisé qu'il s'agissait d'un citoyen américain de 26 ans, résidant dans le quartier du Bronx, ayant été engagé dans l'US Navy.

Il avait déjà été arrêté trois fois à New York: en 2008 et 2015, pour conduite en état d'ivresse, et ce mois-ci pour des «menaces» de nature non précisée, ont détaillé les autorités.

Agence France-Presse

ÉLECTIONS

Le PQ doit s'allier à QS, affirme Pascal Bérubé

MARCO BÉLAIR-CIRINO Correspondant parlementaire à Québec

«C'est géographique et mathématique»: le Parti québécois croira dans l'opposition à moins de conclure des pactes de non-agression avec Québec solidaire en vue des prochaines élections générales, croit Pascal Bérubé.

«Si on est sérieux, et on veut vraiment proposer une solution de rechange positive, progressiste et indépendantiste, on a intérêt à se parler et à s'unir», a fait valoir le leader parlementaire de l'opposition officielle lors d'une mêlée de presse jeudi.

M. Bérubé «ne croit pas» que le PQ — ou encore QS — peut aspirer à former le gouvernement à l'automne 2018

puisque le PLQ bénéficie d'un appui «incompressible» lui permettant d'arracher au bas mot 40 circonscriptions, et ce, peu importe ce qu'il dit ou ce qu'il fait. Bref, dans une ère post-bipartisme, «la division [des voix de l'opposition] va assurer à demeure la réélection du Parti libéral», selon lui.

Les indépendantistes et les progressistes ont «des chances de gagner», mais seulement si le PQ et QS «s'unissent», soutient le député de Matane-Matapédia.

«Remplacer le gouvernement libéral, on ne pourra pas le faire seuls. Je ne crois pas que Québec solidaire pourra le faire seul. Je ne crois pas qu'on puisse le faire seuls, pour l'instant. Donc, on a intérêt à additionner les voix», a-t-il insisté à la veille du congrès de Québec solidaire.

Lisée optimiste

Le chef du PQ, Jean-François Lisée, affichait pour sa part un optimisme inébranlable jeudi.

«Le Parti québécois est très bien positionné pour obtenir une majorité lors de l'élection d'octobre 2018», a-t-il martelé dans un point de presse.

«La première raison, c'est que, face à nous, il y a deux gouvernements fédéralistes de droite

qui vont proposer des baisses d'impôt, et ça, ça signifie de l'austérité», a-t-il ajouté, notant au passage que «Pascal [Bérubé] a affiché un optimisme moins grand que le [s]ien».

Qs en congrès

Les délégués de QS décideront ce week-end s'ils «entreprennent [nt] des discussions exploratoires [...] avec le Parti québécois en vue d'envisager un pacte électoral impliquant un nombre limité de circonscriptions ayant une députation libérale ou caquiste». Le débat s'annonce houleux.

Le député solidaire Amir Khadir a échaudé un scénario d'«échange possible» de 30 circonscriptions sur 125 entre le PQ et QS. En gros, QS s'abstiendrait de présenter un

Amir Khadir a échaudé un scénario d'«échange possible» de 30 circonscriptions

candidat dans 21 circonscriptions en échange desquelles le PQ lui laisserait le champ libre dans neuf circonscriptions — quatre en région (Capitale-Nationale, Estrie, Abitibi-Témiscamingue, Outaouais, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ou Bas-Saint-Laurent) et cinq à Montréal, dont Verdun, Laurier-Dorion et Saint-Henri-Sainte-Anne.

«La solution réside dans la capacité de conclure une entente de non-agression sur un certain nombre limité de comtés tout en maintenant une distance politique visible, tout à fait lisible, avec le Parti québécois», a fait valoir M. Khadir lors d'une présentation de son plan.

Le PQ considérerait cette proposition, a indiqué M. Bérubé jeudi avant-midi. «Tout ça est envisageable à partir du moment où une des trois options est retenue, [c'est-à-dire] celle de l'amorce de négociations avec le Parti québécois», a-t-il conclu.

Le Devoir

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2017-05-17

09	17	36	39 compl.	05	12	24	27 compl.
649	38	41	45	49	30	40	44

Prochain gros lot (approx.): 10 000 000 \$
1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$
16372102-02

Extra 3357659

Ce soir, 37 MILLIONS \$ (approx.)

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, celle dernière a priorité.

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

ÉCONOMIE

Crise politique au Brésil: la Bourse et le real décrochent

La cotation de l'indice brésilien Bovespa a été suspendue jeudi peu après l'ouverture de la Bourse de São Paulo, après avoir décroché de plus de 10% en réaction aux informations du journal *O Globo* mettant en cause le président Michel Temer dans le cadre du scandale Petrobras. Le réal était en chute de 6% à l'ouverture.

Quelques minutes après la reprise de la cotation, le Bovespa affiche un repli de 8,7%. L'indice MSCI des marchés émergents perd pour sa part près de 2% et le principal fonds indicatif ETF sur les actions brésiennes coté aux États-Unis chute de plus de 16%.

Le grand quotidien brésilien *O Globo* a rapporté mercredi le témoignage d'un homme d'affaires selon lequel le prési-

dent Michel Temer a acquisé au versement d'une somme d'argent à un témoin clé dans le scandale Petrobras afin qu'il reste silencieux. Les investisseurs redoutent que les allégations du journal *O Globo* provoquent une nouvelle crise politique au Brésil et mettent un frein au processus de réformes enclenché par le président brésilien.

Le président brésilien, Michel Temer, a cependant assuré jeudi qu'il n'avait aucune intention de démissionner, malgré les graves accusations qui pèsent sur lui et le feu vert de la Cour suprême à l'ouverture d'une enquête pour corruption. «Je ne démissionnerai pas», a martelé le chef d'État lors d'une allocution télévisée à Brasília, assurant qu'il n'avait



EVARISTO SA AGENCE FRANCE-PRESSE
Le président Michel Temer

«acheté le silence de personne».

Selon l'agence Reuters, les analystes de JPMorgan ont ainsi abaissé jeudi leur recommandation sur les actions brésiennes à «neutre» contre «surpondérer» auparavant,

s'inquiétant d'un risque d'exécution plus élevé sur la mise en œuvre des réformes.

En Europe, les valeurs les plus exposées au Brésil sont également délaissées, à l'instar d'Edenred (-5,5%), de Casino (-4,3%) ou encore de Telecom Italia (-3,8%) et de Santander (-4,5%).

Un président chahuté

Michel Temer est chahuté par les scandales depuis son arrivée au pouvoir il y a moins d'un an, quand il s'était emparé du fauteuil de Dilma Rousseff en précipitant sa chute. Jusqu'ici, sa présidence n'a pas été une promenade de santé alors que le Brésil affronte une récession historique et que les accusations de corruption se rapprochent

dangereusement de lui, après l'ouverture d'enquêtes contre plusieurs ministres de son gouvernement.

Avant d'accéder à la fonction suprême, il avait été vice-président pendant plus de cinq ans de Dilma Rousseff, qui lui a collé l'étiquette infamante de «traître» et de «conspirateur» ayant participé à sa chute. Sa longue expérience parlementaire — il a présidé trois fois le Congrès des députés — lui a permis de cimenter une large coalition sur les ruines de l'ancienne majorité de M^{me} Rousseff pour garantir sa destitution.

Il a aussi bénéficié de la bienveillance des marchés, échaudés par l'interventionnisme hasardeux de M^{me} Rousseff et rassurés par ses réformes d'austérité, mêlant gel

des dépenses publiques, réforme du droit du travail et recul de l'âge de départ à la retraite. Mais il n'a pas réussi à conquérir le cœur des Brésiliens: fin mars, sa cote de popularité plafonnait à 10%.

Et il reste menacé par le titanique scandale Petrobras. La tempête a déjà emporté son encombant camarade Eduardo Cunha, l'architecte de la destitution de M^{me} Rousseff.

Ses ennemis ne s'arrêtent pas là: le Tribunal supérieur électoral examinera bientôt la validité de la dernière élection présidentielle, un procès pour financement illégal de campagne qui concerne à la fois M. Temer et M^{me} Rousseff.

Avec Le Devoir
Agence France-Presse

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO				New York				PÉTROLE			
S&P TSX				S&P 500				OR			
15 277,20 ▲ +3,52 / +0,0%				2365,72 ▲ +8,69 / +0,4%				1252,80 ▲ +5,90 \$US / +0,6%			
				NASDAQ				DOLLAR CANADIEN			
				6055,13 ▲ +43,89 / +0,7%				73,47 ▲ +0,02 \$US / +0,0%			
				DOW JONES				1\$US = 1,3611			
				20 663,02 ▲ +56,09 / +0,3%				66,10 ▲ +0,14 EURO			
								1 EURO = 1,5128			

Titre	Symbole	Fermature (\$)	Variation (%)	Volume (000)	Titre	Symbole	Fermature (\$)	Variation (%)	Volume (000)
LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO									
S&P TSX	SPTT15277.20	3.52	0.02	234164	Fortis	FTS	43.46	-0.33	1037
S&P TX20	TX20 637.01	-4.08	-0.64	70002	TransAlta	TA	7.10	0.01	911
S&P TX60	TX60 900.21	1.32	0.15	115235	TECHNOLOGIE				
S&P TX60 Cap.	TX6C 995.45	1.45	0.15	115235	BlackBerry	BB	13.76	0.00	2382
Cons. de base	TTCS 552.51	0.08	0.01	4196	CGI	GIB.A	65.42	0.08	588
Cons. discriv@v.énergie	TTCD 196.29	0.36	0.18	10152	TELECOMMUNICATIONS				
Finance	TTEN 192.98	0.04	0.02	38307	BCE	BCE	60.26	-0.02	1173
Aurifiv@re	TTF5 275.24	1.18	0.43	43123	Manitoba Telecom	MBT	39.53	0.00	0
Santv@	TTGD 211.26	-5.39	-2.49	97467	Rogers	RCL.B	62.09	0.52	753
Tech. de l'info	THC 69.25	0.31	0.45	3892	Telus	T	45.40	0.19	042
Industrie	TTT 62.54	0.51	0.82	6877	FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE				
Matv@riaux	TTIN 214.44	0.93	0.44	14921	iShares DEX	XBB	31.85	0.02	82
Immobilier	TMT 239.61	-4.09	-1.68	78322	iShares MSCI	XEM	30.69	-0.51	-1.63
TV@l@coms	TTR 296.08	-0.59	-0.20	6153	iShares MSCI EMU	XEU	24.58	-0.02	-0.08
Sev. collect.	TTTS 165.73	0.69	0.42	2839	iShares S&P 500	XSP	27.17	0.14	0.52
Mv@taux/minerals	TTUT 248.01	-0.97	-0.39	14489	iShares S&P/TSX	XIC	24.27	0.01	0.04
	TXBM 102.80	-0.37	-0.36	56796	LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO				

Titre	Symbole	Fermature (\$)	Variation (%)	Volume (000)	Titre	Symbole	Fermature (\$)	Variation (%)	Volume (000)	
TSX CROISSANCE										
TSX Venture	JX	800.88	-6.99	-0.87	74522	KINROSS GOLD CORP	K	5.74	-0.10	8043
ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE										
Alim. Couche-Tard	ATD.B	61.01	-0.30	-0.49	716	MANULIFE FINANCIAL	MFC	23.10	0.39	1.72
Canadian-Tire	CTC.A	152.71	0.52	0.34	364	HYDRO ONE LTD	H	22.90	-0.07	0.30
Cogeco	CCA	77.69	0.00	0.00	37	TORONTO DOMINION	TD	62.53	0.27	0.43
Corus	CJR.B	12.98	-0.04	-0.31	407	ROYAL BANK OF	RY	92.42	0.97	1.06
Groupe TVA	TVA.B	3.55	0.00	0.00	0	iShares S&P TSX 60	XIU	22.70	0.03	0.13
Jean Coutu	PJC.A	21.63	-0.05	-0.23	98	ENCANA CORP	ECA	14.68	-0.09	-0.61
Loblav	L	76.14	-0.04	-0.05	646	HORIZONS BETAPRO	HVU	7.02	-0.22	-3.04
Magna	MG	60.34	0.20	0.33	1145	HB NYMEX CL BULL	HOU	6.52	0.08	1.24
Metro	MRU	45.28	-0.08	-0.18	525	BANK OF NOVA	BNS	74.42	0.24	0.32
Quebecor	QBR.B	40.41	0.29	0.72	196	LES GAGNANTS EN %				
Uni Select	UNS	29.24	-0.44	-1.48	175	ATS AUTOMATED	ATA	12.38	0.90	7.84
Saputo	SAP	43.60	0.04	0.09	735	HORIZONS BETA	HGD	8.22	0.37	4.71
Shaw	SJR.B	28.39	0.20	0.71	674	AUTOCANADA INC	ACQ	20.10	0.80	4.15
Dollarama	DOL	120.20	0.39	0.33	301	DREAM UNLIMITED	DRM	6.80	0.25	3.82
Restaurant Brands	QSR	80.46	0.18	0.22	371	ALIO GOLD INC	ALO	6.37	0.23	3.75
Transat A.T.	TRZ	5.95	0.00	0.00	10	AIR CANADA	AC	16.48	0.43	2.68
Yellow Media	Y	4.38	-0.14	-3.10	110	TRANSCONTINENTAL	TCLA	24.26	0.63	2.67
ÉNERGIE										
Cameco	CCO	13.17	0.15	1.15	932	CANYON SERVICES	FRC	7.10	0.18	2.60
Canadian Natural	CNQ	41.44	0.22	0.53	2683	RITCHE BROS	RBA	43.08	1.03	2.45
Hydro One	H	22.90	-0.07	-0.30	6357	MAPLE LEAF FOODS	MFI	34.11	0.79	2.37
Enbridge	ENB	52.76	0.11	0.21	3061	LES PERDANTS EN %				
EnCana	ECA	14.68	-0.09	-0.61	4453	iShares MSCI	XBZ	12.37	-2.56	-17.15
Enbridge	ERF	10.90	0.14	1.30	836	JUST ENERGY GROUP	JE	7.21	-1.05	-12.71
Pengrowth Energy	PGF	1.21	-0.08	-6.20	2381	PAN AMERICAN	PAAS	23.42	-1.46	-5.87
PV@t@l@re Impv@riale	IMO	38.55	0.00	0.00	500	NOVAGOLD RESOURCES	NG	5.77	-0.30	-4.94
Suncor Energy	SU	42.74	0.03	0.07	2325	FIRST MAJESTIC	FR	11.92	-0.60	-4.79
Cenovus Energy	CVE	12.62	-0.03	-0.24	3332	PRETIUM RESOURCES	PVG	12.45	-0.62	-4.74
TransCanada	TRP	61.95	0.06	0.10	2133	ARIZIA INC	ATZ	14.29	-0.70	-4.67
Valener	VNR	22.30	-0.16	-0.71	32	S&P TSX GLOBAL	HGU	16.53	-0.77	-4.45
FINANCIÈRES										
B. CIBC	CM	106.00	-0.10	-0.09	1588	BADGER DAYLIGHTING	BAD	21.99	-1.01	-4.39
B. de Montrv@al	BMO	92.74	0.66	0.72	2082	ALAMOS GOLD CL A	AGI	8.81	-0.36	-3.93
B. Laurentienne	LB	53.57	0.01	0.02	127	LES GAGNANTS EN \$				
B. Nationale	NA	52.13	0.36	0.70	1523	SHOPIFY INC	SHOP	125.32	2.77	2.26
B. Royale	RY	92.42	0.97	1.06	5234	PREMIUM BRANDS	PBH	91.31	1.21	1.34
B. Scotia	BNS	74.42	0.24	0.32	3698	RITCHE BROS	RBA	43.08	1.03	2.45
B. TD	TD	62.53	0.27	0.43	5957	ROYAL BANK OF	RY	92.42	0.97	1.06
Brookfield Asset	BAM.A	50.03	-0.74	-1.46	2161	ATS AUTOMATED	ATA	12.38	0.90	7.84
Cominar Real	CUF.UN	13.18	0.04	0.30	573	AUTOCANADA INC	ACQ	20.10	0.80	4.15
Corp. Fin. Power	PWF	32.18	0.27	0.85	874	MAPLE LEAF FOODS	MFI	34.11	0.79	2.37
Fin. Manuvie	MFC	23.10	0.39	1.72	6725	WEST FRASER TIMBER	WFT	58.79	0.74	1.27
Fin. Sun Life	SLF	44.55	0.14	0.32	1846	CANADIAN NATIONAL	CNR	99.94	0.72	0.73
Great-West Lifeco	GWO	33.55	0.23	0.69	704	BANK OF MONTREAL	BMO	92.74	0.66	0.72
Industrielle All.	IAG	49.99	-0.41	-0.81	338	LES PERDANTS EN \$				
Power Corporation	POW	28.88	0.05	0.17	1163	iShares MSCI	XBZ	12.37	-2.56	-17.15
IMX	X	70.79	0.26	0.37	68	PAN AMERICAN	PAAS	23.42	-1.46	-5.87
INDUSTRIELLES										
Air Canada	AC	16.48	0.43	2.68	1695	VERMILION ENERGY	VET	44.87	-1.34	-2.90
Bombardier	BBD.B	2.06	-0.01	-0.48	6140	JUST ENERGY GROUP	JE	7.21	-1.05	-12.71
CAE	CAE	21.09	0.02	0.09	482	AGNICO EAGLE MINES	AEM	66.38	-1.01	-1.50
Canadian Pacific	CP	207.57	0.48	0.23	437	BADGER DAYLIGHTING	BAD	21.99	-1.01	-4.39
Chemin de fer CN	CNR	99.94	0.72	0.73	1370	ENDEAVOUR MINING	EDV	21.44	-0.84	-3.77
SNC-Lavalin	SNC	50.57	-0.26	-0.51	441	BARRICK GOLD CORP	ABX	22.46	-0.80	-3.44
Transcontinental	TCLA	24.26	0.63	2.67	194	S&P TSX GLOBAL	HGU	16.53	-0.77	-4.45
TFI International	TFII	27.65	0.60	2.22	299	BROOKFIELD ASSET	BAM.A	50.03	-0.74	-1.46

Titre	Symbole	Fermature (\$)	Variation (%)	Volume (000)
ENTREPRISES DE MATÉRIAUX				
Agrium	AGU	120.50	-0.40	-0.33
Barrick Gold	ABX	22.46	-0.80	-3.44
Goldcorp	G	18.87	-0.54	-2.78
Kinross Gold	K	5.74	-0.10	-1.71
Mines Agnico-Eagle	AEM	66.38	-1.01	-1.50
Potash	POT	21.62	-0.10	-0.46
Teck Resources	TECK.B	24.58	0.00	0.00

Titre	Symbole	Fermature (\$)	Variation (%)	Volume (000)
INDICES QUÉBÉCOIS				
IQ30		2494,32	7,38	0,30
IQ120		2524,51	2,41	0,10

Titre	Symbole	Fermature (\$)	Variation (%)	Volume (000)
CONSULTEZ TOUTES LES COTES BORSIÈRES SUR WWW.DECISIONPLUS.COM				
INDICES QUÉBÉCOIS				
IQ30		2494,32	7,38	0,30
IQ120		2524,51	2,41	0,10

Titre	Symbole	Fermature (\$)	Variation (%)	Volume (000)
CONSULTEZ TOUTES LES COTES BORSIÈRES SUR WWW.DECISIONPLUS.COM				
INDICES QUÉBÉCOIS				
IQ30		2494,32	7,38	0,30
IQ120		2524,51	2,41	0,10

Émission gratuite en direct sur

decisionplus.com

La Bourse en direct



RYAN REMIÖRZ LA PRESSE CANADIENNE

Walmart, le géant de la distribution, a comptabilisé une fréquentation de ses magasins en hausse de 1,5% au premier trimestre.

Walmart voit ses ventes en ligne exploser

Walmart a affiché des résultats financiers en légère progression, sous l'impulsion d'une explosion de ses ventes en ligne.

Le numéro mondial de la distribution semble récolter les fruits de son investissement de 2,7 milliards dans l'augmentation de ses bases salariales et l'amélioration de la formation de ses employés, une politique qui a permis de mieux approvisionner les rayons et de disposer de magasins plus propres. Le géant de la distribution a comptabilisé une

ÉCONOMIE



CHUCK BURTON ASSOCIATED PRESS

Entre 2003 et 2015, le nombre de robots installés annuellement à travers le monde a plus que triplé.

EMPLOI

La robotisation aura des impacts limités, selon un dirigeant de l'OCDE

KARL RETTINO-PARAZELLI
à Gatineau

Pas de panique, affirme Mark Keese, le chef de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE: les changements technologiques n'entraîneront pas de chômage massif au Canada, comme le font craindre plusieurs études au ton alarmiste.

Ce dirigeant de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de passage jeudi à Gatineau pour participer au congrès annuel de l'Association des économistes québécois, ne remet pas en question les impacts potentiels de la robotisation sur le marché du travail. Mais il invite à la retenue.

«Certains chercheurs ont dit que près de 50% des emplois pourraient disparaître au cours des 10 ou 20 prochaines années. Je crois que c'est exagéré», a-t-il lancé devant un parterre d'économistes des secteurs public et privé.

Selon les calculs de l'OCDE, 9% des emplois canadiens pourraient disparaître au cours des deux prochaines décennies en raison de la robotisation et des changements technologiques, et 24% subiront à tout le moins d'importants changements.

Ces prévisions présentent un tableau moins sombre que celui dépeint par la firme McKinsey, qui estime qu'au Canada, 40% des emplois actuels disparaîtront d'ici 10 ans. Le Brookfield Institute, un organisme de recherche affilié à l'Université Ryerson de Toronto, a pour sa part évalué que 42% des emplois au Canada, tout comme au Québec, présentent un risque élevé d'automatisation.

À l'inverse, un rapport dévoilé en mars dernier par l'Institut C.D. Howe concluait que

seulement 1,7% des emplois canadiens se trouvent dans des secteurs d'activités où le risque d'automatisation est jugé élevé pour 75% des postes.

Tendance lourde

Si les experts ne s'entendent pas tous sur les chiffres, la tendance de fond est cependant bien réelle. Entre 2003 et 2015, le nombre de robots installés annuellement à travers le monde a plus que triplé, passant de 80 000 au début du siècle à 250 000 il y a deux ans, a fait remarquer M. Keese.

«Même si tous les emplois ne vont pas disparaître, ça va changer énormément. Il faut donc accompagner les travailleurs et leur donner des compétences supplémentaires», souligne le responsable de l'OCDE en entrevue au Devoir.

«On voit que les gens qui ont une très forte compétence en littérature participent beaucoup plus souvent à la formation continue que les gens ayant moins de compétences. C'est un problème, précise-t-il. Il faut changer leurs mentalités, mais aussi leur donner les moyens de le faire», en offrant notamment des formations aux horaires flexibles.

Occasion à saisir

Dans le cas du Québec, les changements technologiques qui promettent de bouleverser plusieurs secteurs de l'économie ne doivent pas être vus comme un danger, mais bien comme une occasion à saisir, a fait valoir jeudi Dalil Maschino, qui est directeur de l'analyse et de l'information sur le marché du travail au ministère de l'Emploi.

Après tout, si le Québec souhaite accélérer sa croissance économique et améliorer son ni-

9%

Pourcentage des emplois canadiens qui pourraient disparaître au cours des deux prochaines décennies en raison de la robotisation, selon l'OCDE

veau de vie, ses outils sont limités, a-t-il exposé: la population active diminue, le taux de chômage est bas et le taux d'emploi est élevé, ce qui signifie qu'il n'y a plus beaucoup de ressources disponibles pour faire croître la main-d'œuvre.

«Il reste la boîte magique, celle de la productivité. C'est dans ce contexte-là que les nouvelles technologies et les innovations représentent une occasion énorme. [...] Ce n'est pas une mauvaise nouvelle, à condition d'attraper la balle au vol.»

Le gouvernement du Québec semble conscient de la nécessité de former les travailleurs en cours de carrière et d'arrimer les besoins du marché du travail et la formation offerte dans les établissements d'enseignement. D'ici cinq ans, il prévoit d'investir 72 millions de dollars pour favoriser l'accès aux études à temps partiel et accroître l'accessibilité à de la formation continue ou d'appoint. Mais est-ce suffisant?

«Il est trop tôt pour savoir si ces initiatives vont réellement permettre de changer les choses», répond prudemment Mark Keese, de l'OCDE.

Le Devoir

ALENA

Les États-Unis lancent la procédure pour renégocier

Washington — Les États-Unis ont officiellement annoncé qu'ils désiraient renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), donnant ainsi le coup d'envoi à une période de consultation de 90 jours qui précédera le début de discussions formelles.

Le coup de départ de la procédure a été donné jeudi matin dans une lettre du représentant américain au Commerce, Robert Lighthizer. Dans une déclaration, le secrétaire américain au Commerce, Wilbur Ross, a indiqué que de nouvelles règles seraient dorénavant privilégiées par les États-Unis en ce qui a trait à ses échanges commerciaux. «Avec cette lettre, nous cherchons à informer le Congrès, et tous nos partenaires commerciaux, qu'un commerce libre et juste est la nouvelle norme pour les accords commerciaux des États-Unis», a-t-il expliqué dans sa déclaration.

La Maison-Blanche considère que l'ALENA, un accord en vigueur depuis 1994, est injuste. «Depuis la signature de l'ALENA, nous avons vu notre industrie manufacturière être décimée, nos usines fermer et d'innombrables travailleurs sans emploi. Le président Trump va changer cela, a affirmé M. Ross. Je suis impatient de travailler avec le président, l'ambassadeur Lighthizer et nos homologues du Mexique et du Canada pour trouver une solution à la fois juste et qui profite à toutes les parties.»

La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, a bien accueilli ce développement — qui était largement attendu — et a promis de consulter les Canadiens au sujet de la meilleure façon d'aller de l'avant. Elle a répété le message clé du gouvernement au sujet de l'ALENA — qu'il s'agit en fait d'un bon accord pour toutes les parties, dont les États-Unis, où neuf millions d'emplois reposent sur le commerce et l'investissement avec le Canada.

«La feuille de route de l'ALENA est marquée par la croissance économique et la création d'emplois pour la classe moyenne, tant ici, au Canada, que partout en Amérique du Nord, a affirmé M^{me} Freeland dans un communiqué. Nous continuerons de consulter de près les provinces et les territoires, les entreprises, les syndicats, la société civile, les groupes de réflexion, les universitaires, les peuples autochtones, les femmes, les jeunes et le grand public.»

Au cours de sa campagne présidentielle, Donald Trump a qualifié l'ALENA de «désastre». Le mois dernier, des conseillers de la Maison-Blanche ont indiqué que M. Trump était prêt à se retirer de l'accord, mais le président a changé d'idée après quelques heures, affirmant qu'il tenterait d'abord d'obtenir un meilleur accord.

Selon M. Lighthizer, les États-Unis vont accorder un solide effort au processus de négociations, tout en précisant que l'accord devra mieux protéger les travailleurs des usines américaines et tenir compte des nouvelles technologies.

La Presse canadienne

ÉTATS-UNIS

Le Trésor se dit opposé au démantèlement des grandes banques

Washington — Washington est opposé à un démantèlement des grandes banques, même s'il est favorable au rétablissement de dispositions d'une législation qui a séparé les activités de banque de dépôt et d'investissement de 1933 à 1999, a déclaré



Steven Mnuchin

jeudi le secrétaire au Trésor. Lors d'une audition devant une commission sénatoriale américaine, Steven Mnuchin a affirmé que certaines dispositions de cette loi, «Glass-Steagall», pourraient être réinstaurées, mais que ce serait une «grosse erreur» de scinder les banques. «L'intégration des banques de détail et des banques d'affaires dure depuis longtemps [...]. Et ce n'est pas ça qui est à l'origine des problèmes ayant entraîné la crise financière» de 2008, a-t-il défendu. «Si nous revenons à une stricte séparation, il y aurait un impact important sur les liquidités et l'activité de prêts», fait valoir M. Mnuchin,

ancien banquier de Goldman Sachs. Ces déclarations ressemblent à un revirement de la part du gouvernement de Donald Trump. Pendant la campagne électorale, il avait appelé plusieurs fois à un retour à cette législation supprimée lors de la présidence de Bill Clinton (1993-2001).

Agence France-Presse

Mine du lac Bloom: nouvelle ronde de financement

Champion Iron Limited a franchi une autre étape en vue du redémarrage de la mine du lac Bloom, près de Fermont, en dénichant un client ainsi qu'en terminant une autre ronde de financement de 40 millions à laquelle participe l'État québécois. Sa filiale Minéral de fer Québec a conclu une entente avec la société japonaise Sojitz, qui achètera quelque 40% de la production future de la mine, en plus de prêter 20 millions. De plus, Ressources Québec — une filiale d'Investissement Québec — prête 6 millions. Par l'entremise du fonds Capital Mines Hydrocarbures, l'État québécois détient 36,8% dans la mine du lac Bloom à la suite d'une injection de 20 millions. Champion évaluait à 327 millions le montage financier pour relancer la mine. Il reste 247 millions à trouver, a précisé M. Cataford. La Presse canadienne

Plainte de Boeing contre Bombardier: les États-Unis enquêteront

ALEXANDER PANETTA

Washington — La chaîne dispute commerciale canado-américaine a pris forme jeudi lors d'une audience à Washington et du début d'une enquête sur les allégations de Boeing affirmant que Bombardier a bénéficié d'avantages injustes pour vendre ses avions CSeries au sud de la frontière.

Selon le secrétaire américain au Commerce, Wilbur Ross, le processus vise à déterminer si les règles américaines ont été violées. «Bien que nous nous assurerons de prendre une décision basée sur les faits, nous allons [...] nous tenir debout pour les compagnies américaines et leurs travailleurs», a-t-il souligné, par voie de communiqué, après que les deux entreprises eurent participé à l'audience de la Commission du commerce international des États-Unis (ITC).

Boeing souhaite l'imposition de droits compensatoires sur les avions de Bombardier, alléguant que son rival québécois profite de subventions gouvernementales lui procurant un avantage indu à l'international. Bombardier a clairement fait part de son objectif d'accaparer la moitié du marché inter-



RYAN REMIORIZ LA PRESSE CANADIENNE

La vente de CSeries au rabais à Delta Air Lines est au cœur du conflit.

national dans le secteur des avions de 100 à 150 places, a affirmé l'avionneur américain établi à Chicago devant l'ITC.

Son vice-président, Raymond Conner, a affirmé que la vente de 75 CSeries au rabais à Delta Air Lines l'an dernier avait permis à Bombardier de se donner un élan sur ce marché. Si l'entreprise québécoise devait atteindre cet objectif, a-t-il ajouté, cela pourrait éjecter Boeing de ce marché, privant du même coup l'entreprise de ventes annuelles estimées à 330 millions \$US.

Les ventes de Boeing ont totalisé 94,6 milliards \$US l'an dernier. Les 330 millions \$US évoqués par M. Conner représentent près d'un tiers de 1% du chif-

fre d'affaires annuel de la compagnie. En comparaison, Bombardier a généré des recettes de 16,3 milliards l'an dernier, dont 9,9 milliards en provenance de sa division aéronautique.

Pour sa part, l'avocat de Bombardier, Peter Lichtenbaum, a répliqué en affirmant que Boeing est un joueur mondial qui n'a pas vu ses ventes s'effriter à cause de Bombardier et que l'entreprise a un carnet de commandes «enviable». «La plainte de Boeing dans ce cas-ci est sans précédent dans son dépassement, a-t-il dit. S'il s'agit d'un scénario qui oppose David à Goliath, Boeing a décroché le mauvais rôle.»

M. Lichtenbaum a affirmé

Partenariat chinois

Par ailleurs, Bombardier discuterait avec la société d'État chinoise Comac pour une éventuelle prise de participation dans la division des avions commerciaux de l'entreprise québécoise, selon le Financial Times. Citant des sources, le média britannique affirme que les pourparlers ont débuté il y a déjà un certain temps, mais qu'une décision n'était pas imminente dans ce dossier. D'après le quotidien britannique, Comac aurait retenu les services d'au moins une banque en vue d'un éventuel investissement dans le programme de la CSeries. Bombardier et Comac n'ont pas voulu commenter ces informations.

que la CSeries était un avion plus petit que les Boeing 737-800 et Max 8, qui représentent près de la moitié des avions monocouloirs de Boeing.

Boeing demande un droit compensatoire d'au moins 79,41% ainsi qu'un autre droit antidumping de 79,82%. Le constructeur américain allègue que Bombardier a reçu plus de 3 milliards \$US en subventions gouvernementales jusqu'à présent.

La Presse canadienne

ÉDITORIAL

L'aide à mourir, prise 2

La loi québécoise qui autorise l'aide médicale à mourir est entrée en vigueur il y a un peu plus d'un an. La Loi concernant les soins de fin de vie fait l'objet d'un large consensus au sein de la population, si bien que plusieurs voix s'élèvent aujourd'hui pour réclamer qu'elle soit étendue à d'autres situations, notamment celle des personnes inaptes souffrant de démence avancée. Le Collège des médecins se rebiffe.



ROBERT DUTRISAC

Cédant à la pression populaire, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaëtan Barrette, a annoncé à la fin mars qu'il mettrait sur pied un comité d'experts pour se pencher sur l'élargissement de l'aide médicale à mourir (AMM).

Rappelons que la loi québécoise prévoit qu'une personne a le droit de recevoir une AMM si elle est en fin de vie et si elle éprouve des souffrances qui ne peuvent être soulagées. La personne souffrante qui demande cette aide doit le faire en toute connaissance de cause — elle doit être apte — et peut évidemment changer d'avis à tout moment.

Suivant le principe de l'autonomie individuelle, d'aucuns voudraient que toute personne puisse faire respecter sa volonté, exprimée formellement sous la forme de directives médicales anticipées (DMA), d'obtenir une AMM dans le cas où elle se trouve dans un état de démence avancée.

Le député de la Coalition avenir Québec François Bonnardel avait donné l'exemple de sa propre mère, qui, souffrant de la maladie d'Alzheimer, ne le reconnaissait plus. «Je suis persuadé que ma maman, si elle s'était vue dans l'état où elle est actuellement, [...] m'aurait dit: "Tu auras un mandat d'inaptitude. Je te fais confiance, je fais confiance au médecin"», avait-il affirmé.

La loi québécoise laisse en plan 140 000 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, a déploré le député. Le plus souvent, une personne souffrant de démence sévère ne remplit aucune condition de la loi: elle ne peut exprimer sa volonté, elle n'est pas en fin de vie et elle ne souffre pas.

Comme l'a rapporté *Le Devoir*, le Dr Yves Robert, secrétaire du Collège des médecins du Québec, estime que fournir une AMM à des personnes inaptes qui auraient au préalable dicté leurs volontés à cet effet, c'est permettre de choisir sa «mort à la carte». Donner la mort à une personne qui n'est pas en état de souffrance ou de déchéance physique, c'est contraire à la loi et «ça s'appelle un meurtre», juge le Dr Robert.

Il s'agit d'un changement de position de la part du Collège des médecins: dans un rapport qu'il a commandé et rendu public en mars 2013, un groupe de travail formé de médecins, mais aussi de représentants du Barreau, de la Chambre des notaires, de l'Ordre des infirmières et l'Ordre des travailleurs sociaux, avait montré de l'ouverture aux demandes anticipées d'AMM, bien que l'application de cette possibilité représentait «un défi de taille» et des risques de dérives. Cette ouverture était théorique, manifestant une ignorance de la réalité concrète de l'AMM dont on est au fait à l'heure actuelle, avance aujourd'hui le Dr Robert.

La députée du Parti québécois Véronique Hivon réclame, de concert avec les autres partis d'opposition, que le gouvernement tienne une commission parlementaire sur l'élargissement de la loi en s'inspirant du modèle non partisan de la commission spéciale Mourir dans la dignité. L'élu estime que les personnes inaptes doivent avoir les mêmes droits que les personnes aptes. Mais elle reconnaît que cet élargissement est une question très complexe sur les plans éthique, juridique, médical et social.

La rédaction et la certification de ces demandes anticipées posent leur lot de difficultés. Déterminer quand l'AMM sera prodiguée à une personne inapte et qui prendra la décision n'est pas simple. Une autre difficulté que soulève M^e Jean-Pierre Ménard, c'est que la personne apte peut revenir sur sa décision, tandis qu'il est impossible de savoir si une personne démente maintient la décision qu'elle a prise des années auparavant. Nous sommes devant un choix de société entre le droit à l'autonomie individuelle et la prépondérance qui doit être accordée aux personnes vulnérables.

Le ministre Gaëtan Barrette, qui ne manifeste pas d'inclination particulière pour la démocratie délibérative, s'en remet aux experts pour trancher la question. Or sur cette question délicate et complexe, tenir une commission qui entendrait tous les points de vue, y compris ceux des experts, permettrait de dégager un consensus et d'informer les citoyens sur un enjeu qui les touche personnellement.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES

Rédactrice en chef LUCE JULIEN

Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN

Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN

Directeur des finances STÉPHANE ROGER

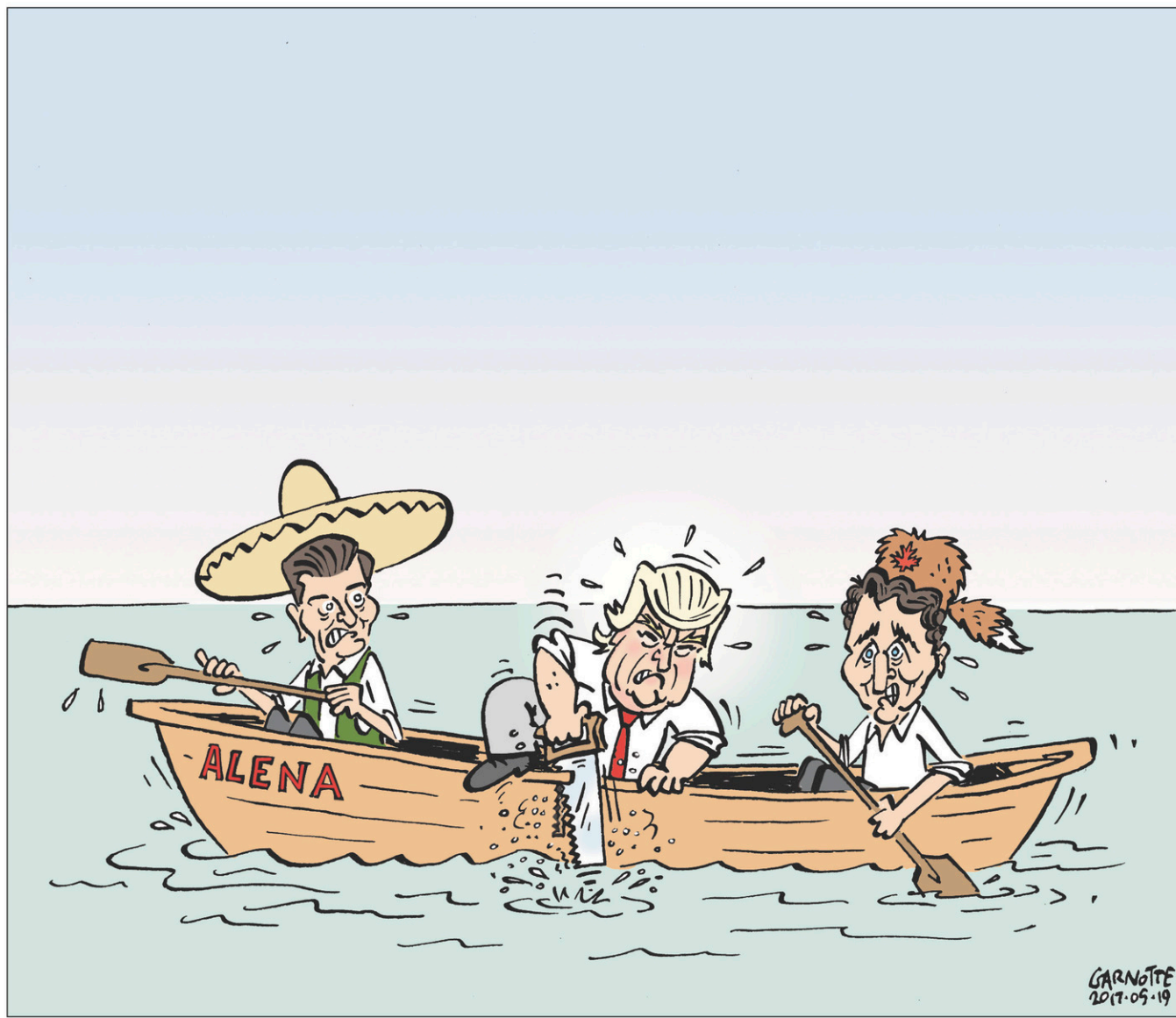
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS

Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Le malheur des uns, le bonheur des autres

À une période où les murs de la forteresse libérale de Philippe Couillard craquaient de partout sous le poids des attaques de l'opposition, les inondations au Québec, sans pour autant atténuer en quoi que ce soit le drame des sinistrés, sont venues poser un cataplasme salutaire sur une période noire du PLQ. Comme nous dit un vieil adage, le malheur des uns fait le bonheur des autres.

En effet, personne ne pourra reprocher à l'équipe Couillard, notamment le premier ministre et le ministre de la Sécurité publique Martin Coiteux, leur diligence envers les sinistrés en manifestant par leur présence une sympathie exemplaire, et en promettant d'ouvrir les goussets du gouvernement libéral pour leur venir en aide.

Toutefois, à partir du moment où la couverture médiatique sur ces tristes événements se dissipera peu à peu de l'écran des informations au Québec, je demeure convaincu que la triste réalité des scandales qui hante les coulisses du PLQ réapparaîtra à la une des informations politiques québécoises... et cela, pour le plus grand bien de nos institutions démocratiques!

Henri Marineau
Québec, le 16 mai 2017

Pensée magique

J'ai été très étonnée de lire, dans *Le Devoir* du 12 mai dernier, l'article intitulé «L'école à la maison semble une réussite». Je n'y reconnais pas la rigueur journalistique qui caractérise *Le Devoir*. Sur cette question controversée, on ne présente qu'un seul point de vue. On expose la position de la directrice des services pédagogiques à la commission scolaire English-Montréal, qui anticipe la réussite scolaire pour les 700 enfants de la communauté hassidique inscrits à l'école à la maison. Pourtant, aucun examen du ministère n'aura lieu avant la fin de la prochaine année, mais elle appuie sa confiance sur l'engagement des mères et sur les portfolios qu'elles remettent. Ces enfants n'ont pas de bulletins scolaires. Il me semble pourtant que des questions importantes permettent de douter que ces enfants atteignent le même niveau d'apprentissage que les enfants qui fréquentent l'école normale toute la journée.

Comment présumer que les apprentissages des enfants hassidiques seront satisfaisants alors que toute leur journée à l'école est consacrée à l'enseignement religieux et que c'est dans les fins de journée qu'ils doivent acquérir les apprentissages scolaires? De plus, même si je ne doute pas du dévouement et de la bonne volonté de ces mères de famille nombreuse, je me demande comment chaque mère peut enseigner en même temps à tous ses enfants

qui sont de niveaux différents? C'est de la pensée magique. Pour ma part, je continue d'être inquiète pour l'avenir de ces enfants qui ne disposeront pas d'une formation adéquate leur permettant d'être autonomes et de s'intégrer activement dans la société québécoise.

Marilyse Lapierre
Le 16 mai 2017

Bravo au Collège des médecins

Bravo au Collège des médecins du Québec qui se prononce contre l'élargissement de l'aide médicale à mourir aux personnes inaptes qui auraient demandé celle-ci au moyen de directives médicales anticipées. Le Collège affirme que les médecins ne sont pas des «tueurs à la carte» qui doivent remplir les commandes des proches qui souffrent de l'existence de la personne inapte, qui elle ne souffre pas, disent-ils. Les médecins ne veulent pas, non plus, être ceux qui auraient à décider qui serait tué et quand, et qui ne le serait pas. L'aide médicale à mourir a été jugée acceptable par le Collège pour les personnes mourantes qui en font la demande personnellement et consciemment. Mais la «pente glissante» décriée par les opposants à l'euthanasie ne fait que commencer.

Ward O'Connor
Montcerf-Lytton, le 17 mai 2017

LIBRE OPINION

L'unifolié canadien est prépondérant dans la cité de Champlain

MICHEL LESSARD

Historien

À Québec et dans la cité de Champlain, notre capitale nationale, chef-lieu des francophones d'Amérique, la question des drapeaux reste toujours délicate. On vient de le constater encore une fois avec la décision de l'administration du Musée national des beaux-arts du Québec de retirer le mât du fleurdelisé qui triomphait au sommet de l'édifice. Le gouvernement refuse la décision du musée. Il ne faut pas se fermer les yeux, à Québec, la guerre des couleurs entre le bleu et le rouge pour affirmer possession, pouvoir et autorité demeure omniprésente, surtout depuis le référendum de 1995.

Québec demeure une ville phare au Canada, une cité touristique iconique mondialement reconnue. Les Québécois forment une société distincte, française, dont les aspirations ne sont souvent pas celles du Canada. Et, en règle générale, tous nos gouvernements ont défendu bec et ongles, même symboliquement, cette originalité. Des millions de visiteurs s'arrêtent chaque année dans nos murs. Québec est bâtie pour être regardée à partir du fleuve et pour être marchée sur ses littoraux et dans ses murs. Il n'y a pas si longtemps encore, la falaise et les berges offraient de prestigieux bâtiments à ceux qui arrivaient par bateau, plusieurs édifices comportant une façade sim-

plement décorative plaquée sur un mur de pierre aveugle, des trompe-l'œil en bois, pour raffermir le paysage bâti. Encore aujourd'hui, l'édifice Louis-Saint-Laurent, qui ferme la terrasse Dufferin à l'est, un ancien bureau de poste en pierre, comporte une fausse façade avec portique imposant dominant sur le fleuve. Et l'hôtel Château Frontenac!

Marquer sa présence

À Québec, véritable mirador sur le Saint-Laurent avec sa citadelle, porte continentale digne de mériter le titre de Gibraltar d'Amérique, le Canada tient à marquer sa présence et son pouvoir de façon fort ostentatoire, depuis 20 ans notamment. Le rouge et le blanc à

À Québec, la guerre des couleurs entre le bleu et le rouge demeure omniprésente, surtout depuis le référendum de 1995

savoir d'érable dominant largement le bleu et le blanc du parfum discret de la fleur de lys, plutôt inscrits dans la timidité. Celui qui arrive par bateau comme le feront des milliers de touristes cet été, ceux qui navigueront sur le *Louis-Joliet*, les brise-glaces et les hélicoptères de la garde-côtière au quai de la Reine lui confirmeront qui est le véritable gestionnaire des eaux devant Québec et sur le fleuve dans

une parade éclatante de navires aux couleurs canadiennes, à l'enseigne du Canada en gros caractères blancs sur la coque rouge. Celui qui débarque d'un paquebot à la gare maritime sera reçu dans les unifoliés, et au sortir du stationnement, une grosse station de Pétro-Canada sur Dalhousie, en costume à la mode d'Ottawa, lui rappellera que le Canada s'est aussi investi dans le pétrole. Suivra la parade des drapeaux au sommet des édifices. Le port de Québec en est truffé, celui de l'édifice de la douane, au sommet de sa coupole, toujours bien éclairé et claquant au vent les soirs de spectacles à l'Agora du Vieux-Port, tout le complexe naval de Pointe-à-Quaroy avec ses mâts obliques en façade sur Dalhousie... Et si on monte sur la falaise, tous les belvédères de la terrasse Dufferin, la coupole de l'ancien bureau de poste, le parc Montmorency et la porte Prescott dans la côte de la Montagne, où loge la statue de Louis Hébert, partout où il le peut, le Canada

pose sa marque. Le photographe Claude Huot, qui a produit trois albums à succès sur Québec dont nous avons signé les textes, un résident de la petite rue Champlain pendant des décennies, nous confiait qu'il n'y a plus un coin pittoresque de Québec qui n'arbore pas, dans sa perspective, un unifolié marquant bien l'espace. Même l'hôtel de ville de Québec se soumet à cette vague et de plus en plus de

commerces manifestent leur association au pays de sir Macdonald. Et les plaines d'Abraham, au belvédère Grey par exemple, et la citadelle et ses alentours, et la redoute Dauphine... Dix fois plus d'unifoliés que de fleurdelisés dans notre capitale.

Mais l'affirmation symbolique la plus puissante du Canada explose au bastion du Roy, voisin de la résidence du gouverneur général du Canada à la citadelle, le plus haut point topographique de la cité de Champlain. Un immense mât, doublé en hauteur sous Jean Chrétien et Sheila Copps, marque la Conquête et la propriété de la ville à ce sommet. Un étendard qui crève le ciel de loin comme le font les conquérants de l'Everest.

Il ne faut donc pas se surprendre si le gouvernement du Québec, même le plus tiède de l'histoire récente quant à la fierté identitaire, a fait montre d'un épiderme sensible dans l'abatage du mât au sommet du Musée national des beaux-arts du Québec. Les Québécois souhaiteraient sans doute que la nouvelle place des Canotiers et celle du Capitaine-Bernier à Lévis, au bord de l'eau, qui recevront des milliers de visiteurs cet été, portent une double rangée de fleurdelisés, comme jadis, pour souhaiter la bienvenue au pays français et qu'une haie d'honneur de mâts bleus battant au vent nous accueille au temple de l'art sur les plaines d'Abraham, affirmant clairement notre existence, notre héritage et nos valeurs.

IDÉES

DE LA SOMALIE À LA SYRIE

Le silence assourdissant du droit humanitaire

ÉRIC MARCLAY

Cadre en résidence au Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP). L'auteur interviendra lors du 3^e Forum St-Laurent sur la sécurité internationale qui a lieu ce vendredi 19 mai à Montréal.

Les conflits contemporains ont une spécificité trop souvent édulcorée: les civils en sont les principales victimes, mutilés par les mines, raflés par les bombes à sous-munitions, étouffés aux gaz chimiques. Ils sont pris au piège de belligérants qui ont perdu toute humanité ou sont les victimes «collatérales» que l'Occident justifie sur l'autel de la guerre contre le terrorisme. A cette guerre asymétrique se superpose un discours tout aussi asymétrique du Bien contre le Mal, du brave soldat contre le barbare terroriste, hors des principes, hors du droit.

S'il y a bel et bien un déséquilibre des forces et des moyens, le droit de la guerre se veut simple: vous êtes combattant ou hors de combat, civil ou militaire, cible légitime à certaines conditions ou personne ayant droit à une protection à d'autres. Or, en ce XXI^e siècle, l'Humanité n'a jamais eu autant de conventions et de traités internationaux régulant la guerre et ses moyens, de résolutions onusiennes, de principes directeurs pour toutes les catégories de personnes et situations, tous ces textes devant de bonne foi protéger les populations et biens civils. Une véritable cacophonie juridique qui est bruyamment débattue dans des conférences internationales et argumentée par des juristes-humanistes bienveillants. Pourtant, sur le terrain, le silence du droit humanitaire est assourdissant. De la Syrie au Soudan du Sud, de l'Afghanistan au Nigeria, la guerre ne cesse d'être accompagnée d'images d'horreur, de milliers de déplacés, de blessés, de femmes éplorées, d'enfants apeurés. Ces cris, ces souffrances, plus personne ne semble les entendre.

La sacro-sainte souveraineté nationale

Les Conventions de Genève de 1949 sont le socle du droit de la guerre, sur lequel s'empilent moult traités et résolutions. Pourquoi ce vaste cadre juridique n'est-il pas respecté, et les civils épargnés? Les dogmatiques ont une réponse (très) juste mais (trop) simple: le respect du droit international humanitaire est une question de volonté politique. Il faut toutefois y ajouter un élément de réponse supplémentaire: la sacro-sainte souveraineté nationale. Elle est certes formellement contournable en activant le chapitre VII de la Charte des Nations unies, mais les intérêts supérieurs des États s'affrontent dans l'hémicycle du Conseil de sécurité, et le droit de veto n'aura jamais autant desservi les populations, sacrifiées au nom d'intérêts géo-politiques et géo-économiques peu humanistes.



Un homme porte une fillette blessée dans les décombres de Damas, en Syrie. Pourquoi le cadre juridique international n'est-il pas respecté, et les civils épargnés?

En 2005, la responsabilité de protéger (R2P) devait — espérait-on — permettre de dépasser le débat urticant de l'ingérence humanitaire, finir par placer l'être humain au centre des considérations sécuritaires des États, non plus ce dernier, et mettre les civils à l'abri du besoin et de la peur. Quasi mort-née durant le conflit du Darfour, fort malmenée en Libye en 2011, la R2P semble cliniquement morte dans le désastre en Syrie.

Que reste-t-il donc: les yeux pour pleurer et l'espoir pour vivre? Les enfants syriens et somaliens, afghans et maliens méritent mieux. En droit national, un criminel est jugé par un tribunal et emprisonné. La justice internationale est en marche, 124 pays ont signé (mais n'ont pas tous ratifié) le traité de Rome instituant la Cour pénale internationale. Mais à la guerre et à la rhétorique asymétriques s'ajoute encore une asymétrie dans la justice, qui, envisagée universelle, n'en a que le nom. Car, au fond, l'universalisme des principes humanitaires, du droit humanitaire, de la justice internationale pour les victimes ne seraient-ils pas que des vœux de

l'esprit nord-occidental, le Saint-Graal pour certains, une chimère pour les autres?

Pour dépasser ces asymétries et blocages, il est urgent d'adapter l'architecture internationale et de déclasser les mécanismes multilatéraux de sécurité. La réforme du Conseil de sécurité et de son suranné droit de veto constitue la priorité afin que la volonté politique ne soit plus l'otage d'un club de privilégiés. Elle redonnerait ainsi du mordant à une diplomatie multilatérale prospective et constructive devant à nouveau peser matériellement sur les crises. De là, il faut activer de manière neutre, impartiale et indépendante les mécanismes juridiques internationaux, autant pour juger, le cas échéant, les dommages collatéraux que les crimes de guerre avérés. Comme le soulignait Blaise Pascal au XVII^e siècle: «La justice sans la force est impuissante; la force sans la justice est tyrannique [...] il faut donc mettre ensemble la justice et la force; et pour cela, faire que ce qui est juste soit fort ou ce qui est fort soit juste.» Ce n'est qu'en mettant à profit un système international robuste et équilibré, juste et fort, que le volume du droit international humanitaire sera à nouveau audible.

375 ans d'accueil

CATHY WONG



Où es-tu que je ne te trouve pas
Où es-tu que je n'oublie pas
Où es-tu dans ton où es-tu

Il y a de ces poèmes qui marquent à jamais nos identités et nos repères. Alors que Montréal célébrait mercredi le 375^e anniversaire de l'arrivée de ses premiers colons français, ce sont les paroles de la poète innue Joséphine Bacon qui résonnaient en moi. Dans un poème de son recueil *Un thé dans la toundra*, elle s'adresse à une jeune femme autochtone qui, aspirant à une vie meilleure, choisit de vivre en ville. Montréal, 375 ans après sa fondation, est devenue une importante terre d'accueil pour des milliers d'individus des quatre coins de la planète, mais un territoire où l'on peine à reconnaître ses propres racines autochtones. En cette année de la nécessaire réconciliation entre les allochtones et les Premières Nations, c'est aussi avec la prose de Joséphine Bacon en tête que je souhaite fêter les 375 ans de ma ville natale, Montréal, ce territoire autochtone non cédé.

Tanite etain anite ka tain (Où es-tu que je ne trouve pas)

À l'arrivée de Jeanne Mance et de Paul Chomedey de Maisonneuve, les Premières Nations habitent déjà dans une bourgade nommée Hochelaga et la gouvernent. Ces dernières partagent leur savoir-faire avec les Français, les aident à s'adapter au territoire et contribuent au développement économique de la colonie. Sans l'ombre d'un doute, les autochtones ont bâti Montréal bien avant le 17 mai 1642. Pourtant, notre mythe fondateur limite leur contribution à une «présence» ou à celle de simples «alliés». Comment se fait-il que les Premières Nations ne soient pas reconnues comme des fondateurs, au même titre que Jeanne Mance et Paul Chomedey de Maisonneuve? Les mots de Joséphine Bacon nous rappellent l'effacement des récits autochtones par ceux qui ont remporté le pouvoir d'écrire l'Histoire. En ce 375^e anniversaire, l'on doit en finir avec cette invisibilisation.

Tanite nita tshipa tshi uni-tshissitutat (Où es-tu que je n'oublie pas)

La place Jacques-Cartier, la rue Amherst (ce gouverneur anglais qui avait suggéré de donner des couvertures souillées aux autochtones pour leur transmettre la variole), le boulevard de Maisonneuve sont tous des espaces publics qui témoignent d'un Montréal colonial. Où sont ceux qui valorisent notre histoire millénaire? Dans cet esprit, la «Commission de toponymie sauvage de Montréal», une initiative citoyenne, s'est prêtée à une action de dénomination l'été dernier. Le temps d'une action intempesive, l'angle des rues Mackay et Sherbrooke se nommait désormais *sgmakw*, le nom du frêne abénaquis. Ce genre de geste citoyen nous rappelle que, en dehors des quatre murs d'un musée, les références aux Premières Nations sur le territoire montréalais sont encore limitées. Où es-tu que je n'oublie pas? se demande Joséphine Bacon. L'effacement de l'histoire entraîne aussi l'effacement de la mémoire. Pour l'amour de notre ville, multiplions les lieux de reconnaissance des Premières Nations.

Tanite etain anite ka tain (Où es-tu dans ton où es-tu)

En quête de son identité autochtone, Joséphine Bacon renvoie à notre vivre-ensemble. Depuis 1642, les Premières Nations accueillent sur leur territoire des vagues de migration: les Français d'abord, ensuite les Anglais, les Italiens, les Haïtiens, les Chinois, etc. Depuis 375 ans, nous sommes tous des enfants de grandes migrations et le territoire autochtone d'Hochelaga continue à accueillir les trois quarts des immigrants du Québec.

Quelle place réserve-t-on aux Premières Nations dans ce processus d'immigration? Le 21 juin dernier, Journée nationale des autochtones, les nouvelles personnes ayant obtenu leur citoyenneté assistaient à un rituel autochtone de la nation mohawk symbolisant leur intégration. Pourquoi ne pas reproduire cette bonne pratique à chaque accueil?

Pour une nouvelle synthèse

Au-delà de l'accueil, c'est surtout une nouvelle synthèse de l'histoire de la fondation de Montréal qu'il nous faut. Une synthèse qui soit à la fois capable de valoriser la fondation de Montréal par ses peuples autochtones suivie d'une Grande Paix qui a permis son développement, et qui puisse reconnaître les aspects brutaux de la colonisation, du non-respect des traités de paix, et ses conséquences sur les autochtones. «Connaître la vérité a été difficile, mais se réconcilier le sera encore davantage», rappelait le rapport de la Commission de vérité et réconciliation. Montréal, en célébrant ses 375 ans, doit réussir cette réconciliation. Un tel geste sera porteur d'espoir pour les Premières Nations d'ici et d'ailleurs: il incarnera un nouvel acte fondateur pour Montréal.

Aimitutau. Parlons-nous.

Une alliance PQ-QS promet des lendemains douloureux

ANDRÉ FRAPPIER

Membre du Comité de coordination national de Québec solidaire

Cette société qui nous est imposée changera. Elle changera quand la population du Québec décidera qu'elle en a assez. Assez de la corruption, assez des faux-semblants identitaires pour gagner des votes, et rien, alors rien ne pourra l'arrêter. Ce qui lui manque c'est la confiance, la confiance qu'elle peut gagner, qu'elle doit gagner. C'est de cette inspiration qu'est née la mobilisation de 2012, et c'est ce dont nous avons besoin aujourd'hui.

Ce dont la population du Québec a besoin, c'est d'un parti qui rassemble ceux et celles qui luttent isolément, les groupes qui perdent leurs espoirs parce qu'ils luttent en ordre dispersé, les communautés qui se sentent exclues. Elle n'a pas besoin qu'on leur offre de s'allier ou de voter pour un parti qui les a menés à la défaite et qui a trahi les aspirations de ceux et celles qui lui avaient fait confiance.

Sans l'aide de personne, le PQ a imposé par lui-même, à un an de l'élection de 2012 où il était pressenti comme gagnant, quatre députés et députés influents ont quitté le navire devant une décision qui leur apparaissait scandaleuse et purement électoraliste, celle de parer le projet de loi 204 concernant le financement du nouveau centre Vidéotron de Québec qui visait à protéger les contrats de toutes contestations judiciaires.

En 2012, après neuf ans de règne libéral et d'austérité, il a été incapable de représenter l'espoir porté par la population et par la plus grande mobilisation sociale que le Québec ait jamais connue. Il a devancé les libéraux par moins de 1%. Au lieu de tirer profit de son élection pour mobiliser la population derrière des politiques rassembleuses comme l'opposition à Énergie Est, le changement de la loi archaïque sur les mines pour la réappropriation de nos ressources, qui auraient permis de renflouer les coffres de l'État et de mieux financer nos écoles et nos services de santé, ce gouvernement a

continué d'appliquer une politique néolibérale. Il a appuyé Énergie Est, nous a harnachés à Pérolia dans un contrat secret d'exploitation pétrolière de l'île Anticosti, a conservé leurs privilèges aux compagnies minières et coupé dans les services publics et l'aide sociale.

Pire, la seule véritable campagne de mobilisation qu'il a faite a porté sur le nationalisme identitaire avec la charte des valeurs. Il s'en est pris aux minorités, aux communautés issues de l'immigration afin de raffermir le «Nous» québécois. C'est la seule leçon qu'il a tirée pour gagner l'élection, raffermir le «Nous» en entretenant les préjugés. Il a appliqué une politique odieuse qui a fracturé le Québec, conforté ou même envoyé les communautés culturelles dans les bras des libéraux, et

Croire que le PQ va accepter de se retirer dans des circonscriptions où il est loin devant nous, c'est de la pensée magique

s'est ainsi disqualifié de toute possibilité de gagner un référendum. Au final, il a perdu l'élection qu'il avait lui-même déclenchée en contradiction avec sa propre Loi électorale et avec le taux d'appui le plus bas de son histoire.

Le discrédit du PQ

Malgré tout ça, certaines personnes pensent qu'il faut encore faire la preuve du discrédit du PQ. Les politiques d'alliances représenteraient ainsi une posture pour obliger le PQ à accepter nos revendications ou à rompre les discussions. D'autres pensent qu'il est possible de troquer des circonscriptions avec le PQ, en les convoquant que nous avons plus de chances qu'eux dans un nombre restreint de circonscriptions, de défaire les libéraux. En échange, on leur laisserait le champ libre dans un grand nombre de circonscriptions.

Mais la politique ne sait souffrir d'analyses microscopiques. C'est d'ailleurs l'abc de la sociologie. À force de regarder la politique par le petit bout de la lorgnette, on finit par perdre de vue la vision globale. L'impact de telles alliances ne peut être considéré isolément pour

chaque circonscription sans voir la conséquence globale que cela entraîne. Au final, on est en train de dire à l'électorat que le PQ représente une option valable. Et c'est ça qui est déterminant. Pour le reste, croire que le PQ va accepter de se retirer dans des circonscriptions où il est loin devant nous, c'est de la pensée magique. Même en ajoutant 100% des votes solidaires dans les circonscriptions libérales prenables, le PQ n'arrive pas à un nombre suffisant de circonscriptions pour prendre le pouvoir. Il lui faut absolument celles de la CAQ.

La réforme du mode du scrutin est certainement le dernier argument servi par les défenseurs des alliances qui incluent dans ce cas la CAQ. Il va sans dire que le PQ et la CAQ ont comme priorité absolue de prendre le pouvoir et sont en compétition entre eux. La question identitaire risque de devenir le terrain qui fera monter les enchères, et à la table du nationalisme identitaire, la démocratie sera certainement la dernière invitée. Alors une alliance pour la réforme du scrutin est certainement la dernière de leurs préoccupations. Ils ont d'ailleurs déjà décliné l'offre.

Durant cette période, Québec solidaire a continué de gagner des appuis partout. Dans ce contexte, nous sommes devenus, encore plus qu'en 2012, un adversaire dangereux pour la direction du PQ, et pour cause. Nous représentons un boulet dont il doit se débarrasser en tentant de nous discréditer afin de passer aux choses sérieuses.

Nous sommes en croissance, nous sommes le parti porteur d'espoir et rassembleur des sensibilités et des luttes de résistance. Il est plus que temps de nous attaquer nous aussi aux véritables enjeux. Et nous devons commencer par rassembler les plus proches de nous, comme Option nationale. Ce qui peut rassembler, c'est un projet qui s'adresse à la population, à ceux et à celles qui luttent pour une meilleure qualité de vie pour un Québec inclusif et ouvert sur le monde. Et Québec solidaire en est porteur avec ceux et celles qui voudront bien faire équipe avec nous.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Elie (carticaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (rechercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphane Baillargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Marie-Pier Frappier (pupitre), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec), Dave Noël (recherche), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), François Lévesque (écrits), Caroline Montpetit (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Loïc Hamon (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa); PUBLICITÉ: Charleyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elinam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (directrices de comptes), Amélie Maltais (commis aux annonces); PRODUCTION: Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), Solène M. Hébert (développeuse Web); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle); ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

ACTUALITÉS



JASON FRANSON LA PRESSE CANADIENNE

Le Canada s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30 % sous le niveau de 2005 d'ici 2030.

CARBONE

SUITE DE LA PAGE 1

Mais les quatre provinces méritantes ne peuvent pas pour autant s'asseoir sur leurs lauriers. Ottawa a indiqué qu'au-delà de 2020, il n'est pas garanti que ces plans provinciaux produiront encore les résultats espérés — les attentes d'Ottawa augmentant d'une année à l'autre. Dans une telle éventualité, Ottawa se réserve le droit d'appliquer son plan en partie pour combler les lacunes du plan provincial. Y compris au Québec, ont certifié les fonctionnaires fédéraux.

Malgré tout, le gouvernement québécois ne se sent pas concerné par la menace fédérale. «Comme le Québec continue sa mise en œuvre d'un système de tarification du carbone qui fonctionne et répond aux plus hauts critères de performance en matière de tarification carbone, le filet de sécurité fédéral ne s'applique pas. Ce filet de sécurité ne constitue pas une nouvelle taxe», a fait valoir le bureau du ministre de l'Environnement, David Heurtel, en ajoutant que le gouvernement prendrait le temps d'analyser le document.

Or les résultats que produiront les efforts québécois demeurent incertains si l'on se fie aux dernières données de la province, qui révélaient ce printemps que les émissions de GES étaient en légère hausse en 2014 par rapport à 2013 (82,08 mégatonnes de CO₂ contre 81,93 l'année d'avant).

Le chef du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair, reste optimiste, malgré ce fléchissement. «Il va falloir qu'ils redoublent d'ardeur pour atteindre leur cible. Mais ça se fait», a fait valoir l'ancien ministre de l'Environnement québécois. Le NPD appuie l'imposition d'une taxe carbone fédérale, mais déplore qu'Ottawa

n'ait encore que les cibles de réduction de GES du gouvernement de Stephen Harper.

En point de presse, la ministre de l'Environnement, Catherine McKenna, a dit croire que le Québec restera un chef de file en la matière. «Je suis très fière du leadership du Québec. Le Québec travaille très fort pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il a un prix sur le carbone, un système de plafonnement et d'échange avec la Californie. Il travaille très fort dans tous les domaines. [...] Et je pense vraiment que le Québec va continuer d'avancer et va pouvoir réduire ses émissions, mais en même temps accroître son économie.»

M^{me} McKenna a également reconnu les efforts de la Colombie-Britannique, qui possède sa propre taxe carbone de 30\$ la tonne. Celle-ci pourrait devoir être haussée, à compter de 2020, pour suivre le prix fédéral de 40\$ la tonne en 2021, puis de 50\$ la tonne en 2022. Mais on ne s'inquiète pas pour l'instant dans l'entourage de la première ministre Christy Clark — dont le parti a été reporté au pouvoir la semaine dernière même si les résultats ne sont pas définitifs. D'ici 2020, les provinces et Ottawa étudieront les résultats générés par les diverses approches au pays. Si jamais la méthode québécoise est plus efficace à moindre coût, la Colombie-Britannique pourrait lui emboîter le pas, a laissé entendre l'attaché de M^{me} Clark, Ben Chin. Mais la province de l'Ouest apportera sa contribution, a-t-il insisté.

Saskatchewan la rebelle

Des six provinces qui ne se qualifient pas, cinq soutiennent avoir un plan de réduction de leurs émissions et disent espérer que celui-ci trouvera grâce aux yeux du gouvernement fédéral en 2018.

Pour l'instant, seule la Saskatchewan refuse de collaborer. Le premier ministre Brad Wall a accusé jeudi Ottawa d'avoir livré aux provinces

«une demande de rançon». «Nous allons nous battre devant les tribunaux», a-t-il martelé.

Ottawa ne s'inquiète pas, estimant qu'il a l'assise constitutionnelle pour remporter une telle bataille. M. Wall plaide que le fédéral outrepasserait ses champs de compétence s'il imposait une taxe à un autre gouvernement. Les fonctionnaires fédéraux ont rétorqué qu'ils légifèrent plutôt pour protéger l'environnement. «Les critères juridiques pour parler d'une taxe, c'est que l'objectif est de générer des revenus. Cette initiative ne vise pas à générer des revenus. Cette initiative vise à modifier des comportements.» L'argent prélevé par Ottawa sera retourné à la province d'où il provient, sous une autre forme. Cette forme reste à déterminer.

Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont indiqué qu'ils continuaient à concocter leur plan. Le Manitoba fera de même, a soutenu son premier ministre, Brian Pallister, qui a néanmoins déploré, comme Brad Wall, qu'on lui mette le couteau sous la gorge. «Les Manitobains doivent comprendre que ne rien faire signifie qu'on se fera imposer la taxe Trudeau. Je préfère avoir un plan fait au Manitoba.»

Le plan d'Ottawa consistera à imposer une redevance sur les combustibles fossiles. Cette redevance sera mise en place au plus tôt au printemps 2018 et équivaudra à 10\$ la tonne de carbone. Elle augmentera pour atteindre 50\$ en 2022. Les grands émetteurs industriels verront quant à eux l'intensité de leurs émissions être limitée. En cas de dépassement de ces limites, ils devront soit payer une redevance à Ottawa, soit acheter à une autre entreprise plus performante des crédits d'émission, soit acheter des crédits provenant notamment de l'étranger. Ce système de plafonds et d'échanges entrera en vigueur en 2019.

Le Devoir

LECONTE

SUITE DE LA PAGE 1

tre bout du fil le cinéaste-écrivain, joint cette semaine par *Le Devoir* dans sa campagne du sud de la France. C'est être heureux avec ce que l'on a et ne pas envier ce que l'on n'a pas.»

Louis, le personnage de sa fiction aux accents cinématographiques évidents — «J'écris sans doute plus comme un cinéaste que comme un romancier», dit-il —, va découvrir à la dure ce chemin tortueux vers la vérité. L'homme, d'une oisiveté exemplaire, passe ses journées à combler une obsession singulière: il veut connaître le poids précis de tout ce que fait le monde autour de lui: les objets ordinaires, les produits et même les parties de l'anatomie humaine.

Un jour, alors qu'il est en train d'appréhender le poids de son pénis sur un pèse-lettre, histoire de savoir si la masse de la chose varie entre ses deux états possibles, le téléphone sonne et fait bousculer la quiétude de sa vie rangée. Son père est en train de mourir. Il va lui faire un cadeau de départ: l'Ubiq, un appareil permettant d'être physiquement à deux endroits en même temps.

«Comme tout le monde, j'ai souvent rêvé d'avoir en main un tel appareil», confie le réalisateur du *Mari de la coiffeuse* (1990), de *Monsieur Hire* (1989), de *Ridicule* (1996), de *La veuve de Saint-Pierre* (2000) ou du *Magasin des suicides* (2012). Son long curriculum vitae, qui expose ses productions à titre de metteur en scène, scénariste, bédéiste, romancier, laisse penser qu'il l'a réellement eu en main. «L'idée de confronter l'Ubiq à quelqu'un qui ne sait pas comment occuper ses journées m'amusait énormément. Quand tu t'ennuie à un endroit, qu'est-ce que cela peut donner de le faire en même temps à deux endroits différents?»

L'Ubiq va lui permettre de devenir quelqu'un d'autre, ailleurs que dans son quotidien, avant de

Leconte et Delon dans une maison vide

Le film a un titre: *La maison vide*, et son tournage devrait débuter en octobre prochain, confirme Patrice Leconte. A la demande d'Alain Delon, le réalisateur — et auteur de l'Encyclopédie Delon (Hugo Image) en 2016 — se prépare à poser sur pellicule l'ultime film mettant en ve-

dette le comédien français aujourd'hui âgé de 81 ans. «C'est un scénario intimiste que j'ai écrit avec un ami», dit-il sans plus de détail. Il y aura un homme, une femme et une maison. «Alain Delon l'a adoré», ajoute-t-il. Le Tancredi du *Guépard* de Visconti, le Roger Sartet du

Clan des Siciliens de Verneuil et surtout le Jules César du *Astérix* de Frédéric Forestier et Thomas Langmann rêve de s'y retrouver aux côtés de Sophie Marceau. Un désir qui n'est pas encore comblé, dit Patrice Leconte. La faute à un problème d'ubiquité? Peut-être.

lui faire comprendre que le bonheur n'est pas là. «Être heureux, c'est être soi-même et ne pas chercher à être autre chose», résume Patrice Leconte.

La morale de son roman résonne fort dans une époque qui a fait de l'ubiquité un des fondements de la socialisation en ligne. «Je suis un peu effaré par cette société d'hypercommunication où tout le monde a l'impression de communiquer avec tout le monde, mais finit surtout par le faire avec personne», dit-il. *Sur les terrasses, dans le métro, dans les rues, les gens sont toujours ailleurs que là où ils se trouvent par l'entremise d'un écran. Il y a quelque chose qui relève du repli, de la fuite et surtout d'une communication inhumaine.*»

Ne jamais être dans l'instant, se mettre en scène pour exposer publiquement une image magnifiée de nous-même, s'inventer la vie de quelqu'un d'autre, aller voir dans le jardin des voisins si le gazon y est plus vert — en théorie ou en passant par un réseau social —, «tout ça est illusoire», estime Patrice Leconte, dont le roman finit malgré lui par tracer les contours d'une métaphore: celle, étrangement, du cinéma. «Maintenant que vous le dites, c'est vrai qu'il y a un peu de ça, laisse-t-il tomber, amusé par la découverte que le fil de la conversation vient de permettre de faire: souvent, on écrit des choses que l'on ne maîtrise pas totalement.» Et il

ajoute: «Les films que l'on fait permettent à des gens de vivre par procuration des vies qu'ils n'ont pas, nous parfumsent le quotidien avec d'autres réalités, mais cela ne dure que le temps d'un film. Et après, c'est terminé.» La vie en cinémascope reste agréable uniquement lorsqu'on sait qu'il y a un générique à la fin, comme va l'expérimenter Louis avec son Ubiq.

Se contenter de sa vie, plutôt que d'en rêver une autre, reste toutefois facile à faire lorsque la vie qu'on mène en est une rêvée, admet Patrice Leconte en avouant, sans trop insister, faire partie de la caste des privilégiés. Il est le réalisateur, entre autres, qu'Alain Delon vient de choisir pour réaliser l'ultime film dans lequel ce monstre sacré du 7^e art souhaite jouer (voir encadré). «Si j'avais l'Ubiq en main, j'en profiterais, comme Louis, pour faire des choses interdites, inavouables. Mais ça durerait une semaine, un mois, pas plus. Parce que vouloir sans cesse sortir de sa vie, c'est sans doute la meilleure façon de rendre cette vie lassante», conclut-il.

Le Devoir

LOUIS ET LUBIQ

Patrice Leconte
Arthaud
Paris, 2017, 184 pages

PILLAGE

SUITE DE LA PAGE 1

d'avoir utilisé le blackface démontre une certaine insouciance qu'elle a, mais soulève d'autres questions, comme le fait qu'elle considère que c'est injuste d'engager un acteur noir pour 15 secondes et impossible d'engager un acteur pour jouer autre chose qu'une personne noire. Le blackface est la facette la plus visible d'un problème qui se manifeste de différentes façons, et c'est pour cela qu'on le critique», croit la dramaturge Marilou Craft.

Prendre position

Les réactions autour du blackface ont prouvé que peu savaient que cette pratique théâtrale visait autrefois à se moquer des Noirs. «Il y a des gens qui ne se rendent pas compte que derrière ce type de pratique il y a des connotations qui viennent avec le contexte historique et qui peuvent blesser des gens. On ne peut pas faire d'appropriation culturelle sans travailler en collaboration avec le groupe avec lequel on veut en faire, sans parler avec ce groupe, sans écouter ce groupe pour s'assurer qu'il n'y a jamais de blessures et, surtout, de rendre au groupe ce crédit», explique Jérôme Pruneau, directeur général de Diversité artistique Montréal (DAM).

Tandis que les uns criaient au scandale, les autres banalisaient la situation, certains allant jusqu'à dire que les réactions étaient hors de proportion: «Si on porte la coiffe autochtone sans être autochtone, c'est qu'on ne considère pas beaucoup les personnes autochtones. À travers cela, c'est le traitement fait aux autochtones que l'on découvre. Critiquer une telle manifestation devient alors une porte d'entrée pour parler d'un problème plus large. Toutefois, c'est très difficile pour les personnes concernées d'élever la voix. Elles se font accuser de ghettoïser les autochtones, les personnes racisées, de faire du racisme envers les personnes blanches, d'attaquer la liberté d'expression. Tous les regards sont tournés vers elles et c'est parfois très négatif... et très lourd à porter», dit Marilou Craft, auteure d'une lettre dénonçant le manque de diversité culturelle au théâtre.

Tendre la main

La question de l'appropriation culturelle est certes délicate et complexe, à tel point que La ligue des droits et libertés n'a pas voulu apporter son grain de sel. Si Jérôme Pruneau remarque que depuis deux ans les discours changent, il reconnaît qu'il y a encore beaucoup à faire pour contrer la méconnaissance et l'ignorance des autres cultures. «La question est là depuis 400 ans, depuis qu'on a inventé le racisme et le colonialisme, et on reproduit encore ces modèles sans même s'en rendre compte, par manque d'éducation. Le cercle est difficile à briser. L'appropriation culturelle est une richesse quand elle est faite en dialogue. Plein de peuples l'ont compris et ont bâti ainsi des métissages. Et c'est là qu'on va avancer», conclut Jérôme Pruneau.

Collaboratrice
Le Devoir

S'approprier le Ô Canada

Comment pourrait-on juger de l'État fédéral canadien en matière d'appropriation culturelle? Prenons le *Ô Canada*, l'hymne national adopté officiellement le 1^{er} juillet 1980 pour souligner l'existence de l'entité confédérale créée par une loi adoptée à Londres en 1867. Ce chant était d'abord l'hymne des Canadiens français. Il fut créé d'ailleurs pour souligner leur fête nationale: le *Ô Canada* fut chanté pour la première fois sur les plaines d'Abraham à Québec, le 24 juin 1880. La feuille d'étable à sucre était, tout comme le castor, des symboles forts de la culture canadienne-française. Au XIX^e siècle, les conservateurs canadiens-français se font même appeler les castors. Ce symbole a été investi par une nouvelle entité politique dessinée en 1867 par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Que pourrait-on dire du côté de Québec? Le «pêcheur à la nigogue» et les autres statues d'Amérindiens au torse nu qui ornent le parlement, des œuvres de Louis-Philippe Hébert, pourraient aussi correspondre à de l'accapement culturel. Dans l'édifice politique canadien, tant du côté d'Ottawa que des provinces, les «appropriations» apparaissent fort nombreuses.

Jean-François Nadeau

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'éditorial de Guy Taillefer intitulé «Signes d'implosion» et publié mercredi en page A 8: le président Trump ne s'est pas «résigné à faire nommer» un procureur spécial dans l'enquête sur la Russie et la présidentielle américaine. Ce procureur spécial, Robert Mueller, ancien directeur du FBI, a été nommé en toute indépendance par le procureur général adjoint, Rod Rosenstein. En fait, M. Trump n'a été mis au courant de la nomination qu'une fois la décision prise par M. Rosenstein.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur
ledevoir.comsur Facebook
et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces
et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com